



# Rapport d'activité 2006



Rue du Fort de Suarlée, 1  
B-5001 BELGRADE – NAMUR  
Tél : 32 (0)81 46 84 11  
Fax : 32 (0)81 46 84 12  
<http://statistiques.wallonie.be>  
[info@iweps.be](mailto:info@iweps.be)

Editeur responsable : Daniel DEFAYS  
Dépôt légal : D/2007/10158/2

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>1 LES MISSIONS DE L'IWEPS</b> .....	<b>7</b>
<b>2 DIRECTION DES ETUDES ET DE LA CONJONCTURE</b> .....	<b>9</b>
2.1 ANALYSE ET PREVISIONS CONJONCTURELLES .....	9
2.2 SUIVI MACROECONOMIQUE DE L'ECONOMIE WALLONNE.....	9
2.3 LES ENTREPRISES .....	10
2.4 ECONOMIE ET TERRITOIRE.....	10
2.5 COHESION SOCIALE : TRAVAUX TRANSVERSAUX ET VOLET STATISTIQUE DU RAPPORT SUR LA COHESION SOCIALE EN WALLONIE.....	11
2.6 COHESION SOCIALE : DEVELOPPEMENTS THEMATIQUES .....	12
2.7 COHESION SOCIALE : APPUI METHODOLOGIQUE A LA MISE EN ŒUVRE ET A L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS DE COHESION SOCIALE EN WALLONIE.....	14
2.8 COOPERATIONS TRANSFRONTALIERES.....	15
<b>3 DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE</b> .....	<b>17</b>
3.1 ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES .....	17
3.2 PROSPECTIVE.....	18
3.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE / HARMONIEUX (SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL).....	19
3.4 ANALYSES ET PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES .....	19
<b>4 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI</b> .....	<b>21</b>
4.1 STATISTIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE MARCHÉ DU TRAVAIL, D'ÉDUCATION ET DE FORMATION.....	21
4.2 NOMENCLATURES .....	22
4.3 EXPERTISE, CONTRIBUTION METHODOLOGIQUE/SCIENTIFIQUE DE L'IWEPS .....	23
4.4 ÉTUDES.....	23
<b>5 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ</b> .....	<b>25</b>
5.1 ACTIVITÉS.....	25
5.2 GROUPES DE TRAVAIL.....	25
5.3 PARTICIPATION SUR INVITATION.....	26
<b>6 DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE</b> .....	<b>27</b>
6.1 STATISTIQUES RÉGIONALES .....	27
6.2 INFORMATIQUE DE L'IWEPS .....	27
6.3 POLITIQUE DE DIFFUSION.....	28
<b>7 SERVICE D'APPUI</b> .....	<b>31</b>
7.1 BUDGET ET ADMINISTRATION.....	31
7.2 COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE.....	31
7.3 BIBLIOTHÈQUE DE L'IWEPS.....	32
<b>8 DIFFUSION DES RESULTATS DE RECHERCHE ET DES INFORMATIONS STATISTIQUES RÉGIONALES</b> .....	<b>33</b>
8.1 COLLECTION 'ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ, RÉGION'.....	33
8.2 DISCUSSION PAPERS DE L'IWEPS.....	33
8.3 TENDANCES ÉCONOMIQUES – ANALYSES ET PRÉVISIONS CONJONCTURELLES .....	33
8.4 NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE WALLONNE.....	34
8.5 LES CHIFFRES -CLES DE LA WALLONIE.....	34
8.6 SÉRIES STATISTIQUES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI EN WALLONIE.....	34
8.7 TABLEAU DE BORD DE L'EMPLOI EN WALLONIE.....	35
8.8 LA GRANDE RÉGION.....	35
8.9 PARTICIPATION AU PROJET D'ATLAS TRANSFRONTALIER.....	35
<b>9 PARTICIPATION A DES COLLOQUES ET DES PUBLICATIONS</b> .....	<b>37</b>
9.1 PUBLICATIONS.....	37
9.2 CONFÉRENCES, COLLOQUES, SÉMINAIRES .....	38
9.3 DOCUMENTS DE TRAVAIL.....	39

---

<b>10</b>	<b>CONSEIL WALLON DE L'EVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE .....</b>	<b>41</b>
<b>11</b>	<b>EFFECTIFS DE L'WEPS AU 31 DECEMBRE 2006 .....</b>	<b>43</b>

## INTRODUCTION

L'article 12 du décret du 4 décembre 2003, créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, prévoit que l'Institut transmette au Gouvernement un rapport annuel d'activités. Ce document est la réponse à cette exigence ; il couvre les activités réalisées en 2006.

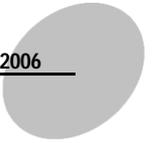
Le rapport se concentre essentiellement sur la mission d'aide à la décision de l'Institut. Le cadre organique de l'IWEPS prévoit six directions :

- Direction des études et de la conjoncture
- Direction de l'évaluation et de la prospective
- Direction de l'observatoire de l'emploi
- Direction de l'observatoire de la mobilité
- Direction de l'informatique et de la statistique
- Direction du service d'appui.

A l'intérieur de ces directions, le travail a été distribué en thèmes et en modules d'activités. Il importe cependant de souligner le caractère quelquefois schématique de cette répartition des travaux, car certaines tâches ont un caractère transversal et peuvent, par conséquent, relever de plusieurs thèmes ou modules. Le classement a donc une valeur indicative.

Le 24 janvier 2006, Jean Houard, administrateur général de l'IWEPS, décédait suite à un accident de santé. Cette perte, inattendue et douloureuse, a affecté le travail de l'institution : Michel Laffut a dû, avec l'aide de Bernadette Joret, pour les affaires administratives et financières, assurer sa suppléance jusqu'à l'arrivée début septembre du nouvel administrateur général, Daniel Defays. Une année de transition, caractérisée aussi par un déménagement, qui a cependant permis à l'IWEPS de poursuivre ses activités-clés, même si certains exercices ont dû être légèrement différés.

A côté des activités thématiques, les travaux de mise en place de l'Institut, fondé début 2004, se sont poursuivis : recrutement de nouvelles personnes, définition d'un programme de travail 2007, clarification du rôle des différents intervenants, gestion des relations avec les partenaires extérieurs, exercice d'autoévaluation de l'organisation à partir du modèle CAF.



## 1 LES MISSIONS DE L'IWEPS

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (M.B. du 31/12/2003, p. 62412) a fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.

Ce décret définit comme suit les missions de l'IWEPS :

### ***CHAPITRE III. - De l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique***

#### **Section 1<sup>ère</sup> - Création**

**Art. 8.** Il est créé, sous la dénomination « Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique », un organisme d'intérêt public, doté de la personnalité juridique. L'Institut a son siège à Namur.

Sous réserve des dispositions du présent décret et des arrêtés pris en exécution de celui-ci, l'Institut est soumis à l'ensemble des dispositions de la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public et de ses arrêtés d'exécution qui sont applicables aux organismes de la catégorie A.

#### **Section 2 - Objet et missions**

**Art. 9.** L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique.

L'Institut assure le secrétariat des observatoires visés à l'article 5, en ce compris l'échange d'informations entre ceux-ci.

**Art. 10.** La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

Le décret crée également le Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (CWEPS).

### ***CHAPITRE II. - Du Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique***

#### **Section 1<sup>ère</sup> - Généralités**

**Art. 2.** Il est créé un Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, composé :

1° des recteurs des universités francophones ;

2° de quatre membres désignés par le Gouvernement sur proposition du Conseil économique et social de la Région wallonne et d'un membre désigné par le Gouvernement sur proposition du Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable ;

3° de cinq membres au maximum désignés par le Gouvernement parmi les corps scientifique, académique ou assimilé des institutions d'enseignement universitaire ou supérieur.

Deux membres au moins du Conseil disposent d'une compétence particulière en matière de statistiques. Il est également tenu compte, dans la composition du Conseil, de la nécessité d'assurer une compétence pluridisciplinaire.

Des experts peuvent être invités au Conseil en fonction de l'objet.

Les membres sont désignés par le Gouvernement. Leur mandat non révocable est de cinq ans, renouvelable. Le secrétariat du Conseil est assuré par l'Institut.

L'administrateur général de l'Institut est membre de droit du Conseil, à titre consultatif.

**Art. 3.** Le Conseil élabore son règlement d'ordre intérieur et le soumet pour approbation au Gouvernement. Le règlement fixe un quorum de présence des membres lors des votes.

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an.

Le Conseil élit, en son sein, un président et un vice-président.

Le Gouvernement détermine les indemnités que l'Institut accorde aux membres, au président et au vice-président.

## Section 2 - Les missions du Conseil

**Art. 4.** Le Conseil rend au Gouvernement un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci.

Le Conseil fait au Gouvernement, d'initiative ou sur demande, toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Conseil assure un rôle d'avis et d'assistance scientifique vis-à-vis de l'Institut.

Par ailleurs, le décret précise que :

**Art. 19.** Le décret du 28 février 1991 portant création d'un Service des études et de la statistique est abrogé.

**Art. 20.** Sont transférés à l'Institut :

1° les membres du personnel du Service des études et de la statistique du Ministère de la Région wallonne ;

2° les membres du personnel affectés ou mis à la disposition des observatoires visés à l'article 5.

L'arrêté du 18 décembre 2003 (M.B. du 03/03/2004, p. 11844) fixant la liste des Observatoires intégrés à l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique précise que :

**Article 1er.** Sont considérés comme des Observatoires au sens de l'article 5 du décret créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique :

1. l'Observatoire de l'emploi visé par l'arrêté du 10 septembre 1998 ;

2. l'Observatoire de la mobilité visé par l'arrêté du 6 décembre 2001.

Enfin, le décret dispose que :

**Art. 12.** L'Institut transmet au Gouvernement un programme pluriannuel de travaux ainsi qu'un rapport annuel d'activité.

Le Gouvernement approuve le programme pluriannuel de l'Institut. Le Gouvernement communique ce programme pluriannuel au Parlement.

Le Parlement peut faire au Gouvernement des recommandations quant au programme pluriannuel.

Le Gouvernement communique le rapport annuel d'activité au Parlement au plus tard le 15 juin de l'année qui suit.

C'est dans ce contexte qu'est déposé le présent rapport d'activité, qui couvre donc la troisième année d'existence de l'IWEPS. Le programme pluriannuel de travail qui couvre la période de 2005 à 2009 a été approuvé en juin 2005.

## 2 DIRECTION DES ETUDES ET DE LA CONJONCTURE

### 2.1 ANALYSE ET PREVISIONS CONJONCTURELLES

En matière d'études conjoncturelles, l'IWEPS suit l'évolution de l'économie au niveau international, national et régional de manière à répondre à toute demande d'information ou d'analyse provenant des pouvoirs publics wallons et des acteurs socio-économiques.

L'analyse conjoncturelle couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne :

- au niveau international, plus particulièrement le commerce mondial, les échanges et les prix des matières premières, les Etats-Unis, l'Asie, l'Union européenne, l'Allemagne, la France, la politique monétaire ;
- en Belgique : la consommation et les investissements des ménages, la consommation et les investissements publics, les investissements des entreprises, l'activité, les prix, le commerce extérieur, le marché du travail, les finances publiques et la politique budgétaire ;
- en Wallonie : la consommation et les investissements des ménages, la consommation et les investissements publics, l'activité, les investissements des entreprises, le marché du travail, les finances publiques et la politique budgétaire.

Des prévisions sont établies pour les principaux agrégats économiques belges et wallons : la consommation privée, la consommation publique, les investissements (entreprises, ménages, pouvoirs publics), l'inflation (au niveau belge), les exportations, les importations et le PIB.

Deux numéros de « Tendances économiques » et des notes mensuelles de conjoncture ont été publiées en 2006.

### 2.2 SUIVI MACROECONOMIQUE DE L'ECONOMIE WALLONNE

#### 2.2.1 Les modèles macroéconomiques

##### 2.2.1.1 Le modèle REMI<sup>1</sup>-IWEPS

Avec le modèle REMI-IWEPS, conçu et calibré en collaboration avec l'équipe REMI de George Treyz, l'IWEPS s'est doté d'un outil de mise en cohérence, d'analyse, de projection et de simulation intégrant les interdépendances au niveau des économies régionales, une désagrégation sectorielle, une désagrégation des ménages par profession, etc. Ce modèle est destiné à devenir un outil durable, souple et modulable permettant l'analyse en profondeur de l'économie wallonne, ainsi que l'évaluation des politiques et des stratégies des pouvoirs publics autant que du secteur privé. Le modèle REMI-IWEPS permet de prévoir les conséquences des chocs et autres mesures de politique économique à un niveau extrêmement fin. Il a été utilisé pour évaluer l'impact de la Sofico sur l'économie wallonne et pour d'autres travaux spécifiques.

##### 2.2.1.2 Participation de l'IWEPS à la construction du modèle HERMREG

L'IWEPS collabore activement à la régionalisation du modèle macroéconométrique de prévision HERMES. Réalisée en étroite collaboration avec le Bureau du Plan, cette régionalisation permettra de prévoir, en toute cohérence avec les prévisions nationales, les agrégats macroéconomiques régionaux en matière d'emploi, de valeur ajoutée et de consommation d'énergie, etc. Le modèle HERMREG, qui résulte de cette collaboration, sera un modèle macroéconomique macrosectoriel de court et moyen termes. La méthode de régionalisation est de type top-down. Les premières prévisions du modèle sont attendues en 2007.

#### 2.2.2 Contributions de l'IWEPS dans le cadre de la politique économique régionale

Le calendrier de la cellule « Economie » de l'IWEPS est entre autres conditionné par deux demandes de contributions adressées annuellement à l'IWEPS :

- Etude conjoncturelle et structurelle de l'économie wallonne, dans le cadre du rating de la Wallonie réalisé par l'agence Moody's investors services (mai 2006).

---

<sup>1</sup> Regional Models Incorporated, Amherst, MA, USA

- Chapitre « Economie » de l'introduction de l'exposé général du budget : Réalisation de l'introduction du budget pour ce qui concerne les questions liées à la situation économique wallonne (novembre 2006).
- Des contributions de l'IWEPS, dans le sens d'une demande d'avis, ont également été sollicitées dans le courant de l'année 2006 :
- Avis sur les différents points soulevés par le Professeur Pagano dans sa note intitulée « Les différences entre la Flandre et la Wallonie ou Bruxelles : premier recensement des arguments flamands » (Mai 2006).
- Avis sur le « Rapport sur la situation économique et sociale de la Wallonie en 2006 » du Conseil économique et social de la Région wallonne (décembre 2006).

## 2.3 LES ENTREPRISES

### 2.3.1 Dynamique entrepreneuriale en Wallonie

L'IWEPS poursuit depuis plusieurs années une recherche sur la dynamique entrepreneuriale dont l'objectif est l'identification, d'une part, des caractéristiques (économiques, sociologiques, culturelles, géographiques, etc.) des nouveaux entrepreneurs wallons et, d'autre part, des conditions de réussite de leur projet d'entreprise. Il s'agit donc de s'intéresser aux logiques d'action de ces entrepreneurs et aux déterminants de celles-ci. Les freins à la création sont également considérés.

L'année 2006 a été consacrée au développement du programme de recherche mené en partenariat depuis 2004 avec le DULBEA, l'IGEAT et l'Institut de Sociologie de l'ULB afin de caractériser et de comprendre les logiques d'action des primo-créateurs d'entreprises identifiés grâce à l'enquête exhaustive menée en 2003 auprès de 12 748 entreprises créées entre le 1er juin 1998 et le 31 mai 2000. Ce programme articule des démarches quantitatives et qualitatives, des analyses stratégiques et contextuelles et assure le suivi de la littérature sur l'entrepreneuriat. Ces travaux ont également donné lieu à plusieurs présentations dans des colloques académiques internationaux. Ils ont également fait l'objet de diverses publications à caractère plus académique.

L'ensemble des travaux réalisés dans ce cadre donnera lieu à la publication d'un ouvrage édité dans la collection Economie, Société, Région aux éditions De Boeck. Cet ouvrage est en cours de rédaction (co-coordination IWEPS-TEF ULB, convention OWE/AOPN/2005/002).

La question de l'entrepreneuriat est abordée dans d'autres travaux, notamment dans l'enquête sur le capital social et l'identité en Wallonie menée en partenariat avec le CLEO. Le module 2007 de cette enquête sera enrichi d'un module portant sur les thèmes de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'entreprise.

### 2.3.2 Démographie des entreprises

Le comptage des mouvements démographiques des entreprises wallonnes est obtenu en confrontant des versions successives, disponibles depuis 2000, de la base de données des entreprises COFACE Belgium (ex EURO-DB), qui enregistre les différents mouvements aux registres de commerce.

Ces comptages portent sur les créations brutes et nettes d'entreprises, sur les disparitions, dont les faillites, et sur les « mouvements migratoires » des entreprises. Des ratios (taux de création et de survie) sont mensuellement calculés et publiés sur le site et les publications de l'IWEPS.

Cette démographie des entreprises se décline par secteur d'activité et par province et arrondissement administratif, ainsi que pour tout découpage territorial, à la demande. En outre, tous les tableaux calculés pour les entreprises qui ont leur siège social en Wallonie, sont également produits, avec le même degré de détail, pour les deux autres Régions belges.

Vu le peu de moyens que l'IWEPS peut consacrer à cette thématique, la production actuelle se limite à la production de tableaux bruts.

## 2.4 ECONOMIE ET TERRITOIRE

### 2.4.1 Analyses infra-régionales

Entamée depuis longtemps, et concrétisée en 2005 dans le cadre d'une publication conjointe avec le GEDAP de l'UCL dans le magazine « Le Vif-L'Express », l'exploitation des nombreuses données infra-régionales disponibles à l'IWEPS a permis de continuer en 2006 le développement d'outils de traitement, de visualisation et d'analyse infra-régionale. La cartographie est de plus en plus exploitée dans le cadre des publications de l'IWEPS (Chiffres-clé, Rapport sur la cohésion sociale...).

Lancée en 2006, une convention IWEPS-IDEA est à voir comme une opportunité pour développer ces analyses infra-régionales dans les domaines de l'emploi, de la structure sectorielle, de la population, de l'utilisation du sol et du marché immobilier.

La dimension infra-régionale est également présente dans le cadre de la thématique « Cohésion sociale », notamment dans le cadre de l'appui méthodologique à la mise en œuvre et à l'évaluation des dispositifs de cohésion sociale en Région wallonne (voir points 2.7.1 et 2.7.2).

## 2.4.2 Analyses supra-régionales

Le « positionnement » de la Wallonie au sein de l'Europe et l'évaluation des performances comparatives de la Wallonie, eu égard à divers critères d'évaluation tels que, par exemple, les indicateurs structurels de Lisbonne, représentent des thématiques d'étude, entamées de longue date à l'IWEPS, qui ont fait partie intégrante des recherches internes. La réflexion a surtout porté en 2006 sur la recherche de critères objectifs permettant de définir des « régions » auxquelles la Wallonie puisse se comparer et sur des méthodes de calculs d'indicateurs à un niveau régional.

## 2.4.3 Convention portant sur l'étude des tissus économiques wallon et bruxellois

Dans le cadre d'une convention passée entre le Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et le Ministre-Président du Gouvernement wallon, l'IWEPS a été chargé (en 2006) de réaliser une étude comparée des tissus économiques wallon et bruxellois. L'objectif de cette étude est d'identifier les secteurs porteurs à partir desquels les deux Régions pourraient intensifier leur collaboration sur le plan économique, notamment dans le cadre des pôles de compétitivité.

L'IBSA<sup>2</sup> a été désigné comme partenaire de l'IWEPS pour la rédaction de cette étude. L'IWEPS est chargé de la coordination et assure le secrétariat permanent.

Le premier rapport intermédiaire a été transmis en juillet 2006. La remise du rapport final est prévue avant la mi-2007.

## 2.5 COHESION SOCIALE : TRAVAUX TRANSVERSAUX ET VOLET STATISTIQUE DU RAPPORT SUR LA COHESION SOCIALE EN WALLONIE

### 2.5.1 Plan d'action national « Inclusion sociale »

Le Plan d'Action National Inclusion (PANIncl) est un volet de la 'Méthode ouverte de coordination' élaborée au niveau européen pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Au niveau belge, la méthode ouverte de coordination (MOC) a suscité la mise sur pied d'un réseau composé de représentants de tous les niveaux de pouvoir et instauré une collaboration permanente entre ceux-ci à propos du PAN Inclusion. Un groupe de travail 'Actions' et un groupe de travail 'Indicateurs' ont été créés, au sein desquels la MOC a permis d'instituer un lieu d'échanges et de concertation entre représentants des milieux administratifs fédéraux, régionaux et communautaires, du monde scientifique et de la société civile. L'IWEPS participe au groupe 'Indicateurs', entre autres aux travaux du sous-groupe 'Analyse', et a participé aux réunions du groupe 'Actions' élargi.

### 2.5.2 Etude des données EU-SILC aux niveaux belge et européen

Au niveau belge, l'IWEPS a collaboré avec le SPF Economie en vue de valider les données EU-SILC avant leur envoi officiel à Eurostat. Cette collaboration consiste en la participation aux différentes réunions thématiques (groupes utilisateurs, groupe sur l'estimation de la variance), en la coprésidence du Groupe d'experts et en travaux en interne sur le questionnaire EU-SILC. Au niveau européen, l'action s'est concentrée sur le suivi des travaux du groupe de travail EU-SILC, sur des tests de la base de données utilisateurs avant diffusion et sur la collaboration sur les modules thématiques EU-SILC.

### 2.5.3 Elaboration du volet statistique du rapport sur la cohésion sociale en Wallonie

L'actualisation de ce volet statistique sera publiée en 2007. Dans le courant de 2006, les phases de réalisation du projet ont été précisées et programmées. Un modèle standard de « fiche » par droit fondamental a été élaboré et chaque auteur a finalisé ses fiches dans sa thématique (pauvreté, revenu, logement, santé, éducation, etc.), après avoir défini les indicateurs retenus. Ce travail a, en outre, nécessité une revue des statistiques existantes dans les domaines liés aux droits fondamentaux.

### 2.5.4 Poursuite des travaux sur le capital social

En 2006, l'IWEPS a poursuivi les travaux présentés dans l'ouvrage Capital social et dynamique régionale (HOUARD J. & JACQUEMAIN M.) paru l'année précédente aux éditions De Boeck. Il a assuré le suivi des travaux préparatoires à la nouvelle enquête (demande d'accès au Registre national, appel d'offres pour la réalisation de l'enquête) et a préparé le dossier relatif à l'intégration de l'IWEPS dans le réseau international ISSP (International Social Survey Programme) qui devrait permettre à terme de comparer la position wallonne avec celles d'autres entités, en particulier la Flandre, sur différentes thématiques sociales : perception du rôle du gouvernement, perception des inégalités, identités, relations sociales...

---

<sup>2</sup> Institut bruxellois d'Etude et d'Analyse.

Dans le cadre d'une convention de recherche établie avec le CLEO (ULg), celui-ci a réalisé une enquête qualitative auprès de publics très précarisés, plus difficiles à atteindre via une enquête quantitative. L'équipe du CLEO a poursuivi l'approfondissement théorique du concept de capital social et est également occupée à recenser et à rencontrer les équipes de recherche qui travaillent sur cette thématique en Wallonie et en Flandre, mais également à l'étranger (France, Allemagne...) dans la perspective de développer un réseau.

L'IWEPS a également été impliqué dans un projet de l'OCDE visant à proposer des indicateurs relatifs aux résultats sociaux de l'éducation (Social Outcomes of Learning), en particulier sur l'engagement social et civique des adultes. Ces travaux ont été présentés lors de deux séminaires à Copenhague et à Paris et ont fait l'objet d'une publication. Ils s'intègrent également dans le cadre de la convention IWEPS / ULg sur l'application à la Wallonie des indicateurs internationaux de la formation continue et de l'articulation formation emploi.

### 2.5.5 Participation à divers comités de suivi et de pilotage

L'IWEPS a été représenté dans de nombreux groupes et comités.

- Participation aux travaux du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale visant à accompagner et soutenir la recherche dans le cadre de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
- Participation au Comité d'accompagnement de l'enquête « Qualité habitat ».
- Participation au Comité d'accompagnement du tableau de bord de la santé des wallons.
- Participation au groupe « Violences conjugales » et préparation de la prochaine publication conjointe IWEPS-CWEHF sur le thème « Femmes et précarité ».
- Participation au groupe de travail intercabinets permanent « Inclusion sociale » créé par le Gouvernement wallon le 7 juillet 2006 et chargé notamment du suivi coordonné des matières transversales liées à la lutte contre la pauvreté, à l'inclusion et à la cohésion.

## 2.6 COHESION SOCIALE : DEVELOPPEMENTS THEMATIQUES

### 2.6.1 Pauvreté

En matière de pauvreté, deux études ont été réalisées.

- Etude de la pauvreté monétaire et de la distribution des revenus en Wallonie et en Belgique. Ce travail a donné lieu à un « Discussion Paper », ainsi qu'à une contribution au livre « L'espace Wallonie Bruxelles, voyage au bout de la Belgique » aux éditions De Boek (publication début 2007) ;
- Etude sur la « déprivation matérielle », approche non monétaire de la pauvreté, basée sur les conditions de vie. Les travaux ont été présentés au sous-groupe « indicateurs » du Comité européen de protection sociale. Un article a été rédigé sur ces mesures et la nécessaire révision de l'enquête EU-SILC afin de mieux appréhender les conditions de vie dans l'Europe élargie, à la conférence organisée par Eurostat sur "Comparative EU-Statistics on Income and Living Conditions: Issues and Challenges" (Helsinki, 6-8 November 2006). Un autre article a été rédigé sur la déprivation et la pauvreté des enfants (Review of Income and Wealth).

### 2.6.2 Revenus et fiscalité

Une analyse du niveau de vie des Wallons a été réalisée sur la base des statistiques fiscales des revenus déclarés à l'impôt des personnes physiques. L'objectif était d'identifier les tendances dans l'évolution du revenu et de l'impôt (depuis l'exercice d'imposition 1981), notamment en lien avec les finances publiques<sup>3</sup>. Outre son évolution, la structure du revenu a également été analysée. L'attention portée sur la dimension géographique (analyse par arrondissement) a mis en évidence des différences infra-régionales, tant dans l'évolution que de la structure du revenu.

La synthèse des résultats se retrouve au chapitre 1 du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie.

### 2.6.3 Santé

En matière de santé, différentes activités ont été réalisées en 2006.

---

<sup>3</sup> Les Régions perçoivent du pouvoir fédéral une dotation prélevée sur les recettes de l'impôt des personnes physiques. Cette dotation est répartie entre les Régions au prorata des recettes IPP perçues sur leur territoire respectif.

### 2.6.3.1 Traitement de l'enquête « Santé »

L'Enquête de Santé par Interview réalisé par l'Institut scientifique de Santé publique (ISSP) constitue la principale source de données pour les différentes analyses réalisées au sein de l'Institut sur le thème de la santé. Durant l'année 2006, l'exploitation des résultats de l'enquête 2004 (plus particulièrement pour la rédaction du chapitre « santé » du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie) a été poursuivie.

En tant que membre, l'IWEPS a maintenu sa participation aux réunions du Conseil scientifique consultatif de l'Enquête de Santé. En 2006, la problématique de l'imputation des données manquantes y a notamment été abordée, de même que la préparation de l'enquête 2008 (réflexions sur la taille de l'échantillon et le contenu du questionnaire).

### 2.6.3.2 Participation au Comité de pilotage du tableau de bord de la santé des wallons

Dès sa finalisation, l'IWEPS devra héberger la base de données que l'Observatoire de la Santé du Hainaut et l'ICEDD (Institut pour le conseil et l'étude en développement durable) constitueront dans le cadre du tableau de bord de la santé des wallons. C'est dans ce cadre que l'IWEPS participe aux travaux de ce comité de pilotage.

### 2.6.3.3 Suivi de l'enquête et de la base de données EUROCAT

Depuis 2003, l'IWEPS gère la base de données du programme EUROCAT de surveillance épidémiologique des anomalies congénitales, programme supporté par l'Union européenne. La partie wallonne de ce projet, piloté par EUROCAT-Central, localisé à Belfast, est financée par la Direction générale de l'Action Sociale et de la Santé de la Région wallonne et le traitement de l'enquête en continu auprès des maternités des provinces de Hainaut et de Namur est réalisée par l'Institut de Pathologie et de Génétique de Lovreval et par l'IWEPS. Outre la présentation du rapport 2006, une publication « Quinze ans d'observation des malformations congénitales dans le Hainaut et à Namur » sera publiée début 2007.

## 2.6.4 Education et formation

L'IWEPS participe au groupe de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes et est membre du groupe technique chargé d'établir un état des lieux régulier de l'alphabétisation (Accord de coopération du 2 février 2005 conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la COCOF). Il a été impliqué dans la rédaction du premier état des lieux sur l'alphabétisation (Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes (2006), Etat des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie – Bruxelles. Premier exercice. Données 2004-2005).

## 2.6.5 Emploi

Sur le thème de l'emploi, un effort particulier a été fourni pour tenter d'intégrer, dans le traitement des données statistiques et dans l'élaboration des indicateurs en vue du Rapport sur la Cohésion sociale en Wallonie les recommandations qui émanent des travaux menés par le Réseau wallon de lutte contre la Pauvreté<sup>4</sup>, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale<sup>5</sup>, le groupe « Indicateurs » du PAN Inclusion sociale, les recommandations européennes sur le thème de la qualité de l'emploi et les droits économiques, sociaux et culturels inscrits dans la charte sociale européenne révisée au titre de droits fondamentaux et d'engagements des gouvernements signataires.

## 2.6.6 Logement

Pour le logement, l'année 2006 a été caractérisée par trois types d'activités.

- Recherche de données administratives nouvelles (pour l'IWEPS) et premières exploitations innovantes ; échanges en vue d'acquiescer et de maîtriser les nouvelles données, avec les personnes ressources dans les institutions travaillant dans le domaine du logement social (SWL), du prêt aux familles nombreuses (FLW), des personnes sans abri (FEANTSA en ce qui concerne la méthodologie et la mise en perspective au niveau européen et la DGASS en ce qui concerne la récolte des données produites par les CPAS), des procédures d'expulsion et de médiation (obtention d'informations et de données judiciaires collectées aux greffes des justices de paix et transmises par les procureurs généraux).
- Participation aux réunions de travail et aux réunions du comité d'accompagnement de l'enquête « Qualité de l'habitat en Wallonie ».
- Exploitation des données « Logement » de l'enquête socio-économique 2001, en collaboration avec le Département de géographie de l'UCL (Professeur I. Thomas) et des questions relatives au logement de l'enquête Eu-Silc.

<sup>4</sup> Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (2006), « Accès et exercice des droits en Région wallonne », Actes des assemblées « accès et exercice des droits au logement, à l'emploi, à la santé », décembre 2004 à juin 2005, et compte-rendu de la rencontre avec les parlementaires wallons du 27 juin 2005.

<sup>5</sup> Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2005), *Abolir la pauvreté. Une contribution au débat et à l'action politiques* Rapport bisannuel, Bruxelles.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2004), *Une autre approche des indicateurs de pauvreté. Recherche-action-formation*, Bruxelles.

## **2.7 COHESION SOCIALE : APPUI METHODOLOGIQUE A LA MISE EN ŒUVRE ET A L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS DE COHESION SOCIALE EN WALLONIE**

### **2.7.1 Le plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques**

En 2006, à la demande du Cabinet du Ministre-Président, l'IWEPS a mis en œuvre une coopération avec la Direction Interdépartementale de l'Intégration sociale (DIIS) dans le cadre de l'évaluation du Plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques. Le rôle attendu de l'IWEPS consiste à apporter un appui méthodologique dans la mise en œuvre de cette évaluation, en veillant, dans la mesure du possible, à adapter la méthodologie du Conseil de l'Europe au contexte de l'évaluation des politiques publiques.

Concrètement, durant l'année 2006, l'IWEPS a participé activement aux premières étapes de l'évaluation, à savoir :

- Interprétation du Plan HP selon la grille de lecture proposée par le Conseil de l'Europe ;
- Conception des paramètres d'évaluation et construction des indicateurs ;
- Elaboration des questionnaires pour l'enquête auprès des opérateurs ;
- Présentation de la méthodologie au Cabinet du Ministre-Président et au Comité d'accompagnement régional du dispositif ;
- Processus d'échanges et de concertation avec la DIIS et les partenaires régionaux et locaux impliqués dans la mise en œuvre du dispositif ;
- Suivi de l'encodage des résultats de l'enquête.

Le traitement des données, l'analyse des résultats et la rédaction du rapport d'évaluation sont inscrits au programme du premier semestre 2007.

Cette méthodologie d'évaluation du Conseil de l'Europe adaptée au contexte de l'évaluation des politiques publiques de cohésion sociale et de son application au dispositif wallon « Plan HP » a fait l'objet de deux présentations lors de séminaires et formations à l'étranger.

### **2.7.2 L'avant-projet de décret relatif à la cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie**

En 2006, à la demande conjointe du Cabinet du Ministre-Président et du Cabinet du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique, l'IWEPS a été sollicité pour apporter son appui méthodologique à la détermination du mode de sélection des communes éligibles aux plans de cohésion sociale, ainsi qu'à la détermination du mode de calcul de la subvention des plans de cohésion sociale sélectionnés.

A cette fin, l'IWEPS a mis au point un indicateur synthétique de cohésion sociale construit sur la base d'indicateurs synthétiques d'accès à chacun des droits fondamentaux.

### **2.7.3 Autres études liées à la cohésion sociale**

#### **2.7.3.1 *Coopération Wallonie-Québec sur le thème 'Indicateurs de pauvreté, d'intégration professionnelle et de cohésion sociale - approche territoriale et évaluation : une comparaison entre la Wallonie, le Québec et les Etats européens'***

Les travaux se sont articulés autour de trois axes initiés lors de la première convention de collaboration, à savoir les indicateurs de pauvreté et de cohésion sociale, le découpage territorial (territoires à concentration de pauvreté, zones de recherche d'emploi, bassins de vie et cohésion territoriale) et l'évaluation des mesures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette collaboration produira, au printemps 2007, un ouvrage dans la Collection "Economie, Société, Région" chez De Boeck et un séminaire de présentation des résultats en Wallonie.

#### **2.7.3.2 *Action sociale et santé - Bilan et perspectives en Wallonie***

Dans la foulée du colloque organisé en 2005 par la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances sur le thème « Dix ans d'Action sociale et de Santé en Région wallonne » auquel l'IWEPS avait activement participé, la revue L'Observatoire s'est vue confier, par la Ministre, la publication d'un numéro spécial faisant état des pratiques sociales et de santé en Région wallonne durant la décennie 1994-2004 et relatant les résultats d'une expérience de prospective organisée en mai 2006 en vue d'esquisser quelques enjeux futurs de l'action sociale et de la santé en Région wallonne. L'IWEPS a participé activement au comité de travail et à l'ensemble des travaux menés dans le cadre de ce projet. Il a en outre contribué à l'ouvrage : « Dix ans d'Action sociale et de Santé en Région wallonne : Bilan et perspectives » publié par la Revue L'Observatoire en 2006.

### **2.7.3.3 Indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie : première expérimentation**

L'IWEPS a contribué à l'étude publiée en 2006 par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais visant à calculer, au niveau régional, des indicateurs de développement humain proposés par le PNUD pour mesurer les inégalités entre pays : l'IDH, l'IPH, l'IPF.

Les résultats de l'étude ont été présentés lors de la 1ère rencontre interrégionale Agenda 21 organisée par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais en juillet 2006.

## **2.8 COOPERATIONS TRANSFRONTALIERES**

### **2.8.1 Implication de l'IWEPS dans différents projets « Grande Région »**

La Grande Région regroupe le Grand-Duché de Luxembourg, la région française de Lorraine, les deux Länder allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat et la Wallonie. L'IWEPS est actif dans deux projets de la Grande Région.

#### **2.8.1.1 Collaboration entre les offices statistiques de la Grande Région**

L'IWEPS en est un membre actif depuis 1993. L'objectif de cette collaboration est de mettre au point une base de données harmonisées pour l'ensemble des cinq Régions. En 2004, le groupe des statisticiens de la Grande Région a sollicité une demande de financement européen dans le cadre de l'Opération Cadre Régional INTERREG IIIc eBIRD pour la création d'un «Portail statistique de la Grande Région». Ce financement a été accordé jusqu'en fin 2006 et l'IWEPS remplit le rôle de chef de file du projet et en assure les coordinations administrative et financière. Ce projet contient un volet internet pour la mise à disposition du public de données statistiques commentées pour l'ensemble des cinq Régions, ainsi qu'un volet intranet pour une mise à jour automatisée des données régionales par chaque Office statistique. L'ouverture publique du portail statistique ([www.grande-region.lu](http://www.grande-region.lu)) a eu lieu à Namur le 30 novembre 2006. A cette occasion, l'IWEPS, avec l'aide de quatre autres Offices statistiques a organisé un Workshop sur la collaboration statistique régionale transfrontalière. Ce workshop au cours duquel ont été présentés huit collaborations statistiques transfrontalières a rassemblé plus de 90 participants.

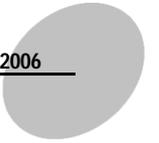
#### **2.8.1.2 Observatoire interrégional du marché de l'emploi**

Les participants au 4ème Sommet de la Grande Région, du 19 novembre 1998, décident que soit créé un observatoire de l'emploi qui réunira les informations relatives à l'emploi, les traitera tout en les comparant et en les interprétant, dans le but d'établir des conclusions au service du développement économique et de l'emploi dans la Grande Région. Le 6ème Sommet du 12 novembre 2001 a concrétisé le mode de fonctionnement de l'OIE : mettre en réseau un ensemble d'institutions de la Grande Région, compétentes en matière d'emploi : l'INFO-Insitut assure la coordination générale du projet et l'IWEPS est le représentant wallon du réseau. Pour inscrire cet observatoire dans la durée, un comité de pilotage distribue les tâches, évalue les travaux du réseau et transmet ses conclusions dans le cadre de la préparation de chaque Sommet. Constitué de représentants experts en matière d'emploi, soit des représentants des Régions, du CESGR, des offices statistiques et des représentants personnels de la Grande Région, il est présidé par l'IWEPS. L'OIE a également bénéficié d'un financement européen dans le cadre de l'OCR eBIRD. Les travaux sur la période 2004-2007 se sont articulés autour de trois thématiques : l'emploi transfrontalier, les perspectives démographiques dans la Grande Région et le vieillissement de sa population et, en synthèse, les perspectives du marché de l'emploi de la Grande Région à l'horizon 2020. Les deux premières thématiques ont donné lieu à la publication d'un CDROM. Un livre bilingue de 2X200 pages publiera les conclusions du troisième projet en 2007.

### **2.8.2 Autres projets transfrontaliers**

- Participation de l'IWEPS au projet « Atlas transfrontalier »

Le projet d'atlas transfrontalier vise à fournir un éclairage multi-thématique sur un même espace transnational. La maîtrise d'ouvrage est co-assurée par la DGATLP du Ministère de la Région wallonne et par la Direction régionale de l'Equipeement du Nord-Pas-de-Calais. L'IWEPS fait partie du comité technique de pilotage, chargé d'assurer le suivi de l'ensemble du projet. Dans le courant de 2006, l'IWEPS a participé, avec l'OREFO Nord-Pas-de-Calais, à la rédaction du cahier 4 «Emploi, formation» qui a été publié en juin. Il participe, avec l'Observatoire wallon du tourisme (OTW) à la confection du cahier 6 : « Culture et tourisme ».



### 3 DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

#### 3.1 ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les travaux d'évaluation de la direction concernent des activités relevant de différentes directions.

Un certain nombre d'entre eux sont développés dans le cadre des directions porteuses des projets. Ci-dessous, deux dossiers spécifiques sont abordés : l'évaluation du Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon et l'intervention de l'IWEPS dans l'évaluation du Contrat de gestion du Forem.

##### 3.1.1 Plan d'Actions prioritaires pour l'avenir wallon

Les travaux d'évaluation de la direction ont été centrés sur les opérations préparatoires à l'évaluation du Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon. Une équipe de sept attachés scientifiques de l'IWEPS a été mobilisée à cette fin de manière régulière, dont quatre attachés ont travaillé de façon quasi permanente.

###### 3.1.1.1 *Rétroactes*

La note au Gouvernement wallon du 22 septembre 2005 relative à la « Méthodologie de suivi et d'évaluation des actions prioritaires du Gouvernement » précisait le champ de l'évaluation, énonçait les principes de base, décrivait les éléments constitutifs de l'ensemble du processus d'évaluation et mentionnait avec leurs responsabilités respectives les principaux acteurs du suivi et de l'évaluation.

La mission confiée à l'IWEPS dans le cadre de l'évaluation des Actions prioritaires pour l'avenir wallon se situait à plusieurs niveaux :

- Constitution d'une base de données informatique ;
- Définition d'indicateurs de réalisation ;
- Evaluation des impacts.

###### 3.1.1.2 *Activités de l'année 2006*

###### **Méthodologie**

De manière générale, l'IWEPS a approfondi l'approche méthodologique de l'évaluation et déposé une note d'orientation que le Gouvernement wallon a approuvé le 16 mars 2006 (« Actions prioritaires pour l'avenir wallon - orientations méthodologiques de l'évaluation »).

Cette note vise à compléter celle du 22 septembre 2005 en précisant la méthodologie adoptée, notamment en prévision de l'évaluation de mi-2007, et en décrivant les étapes du processus d'évaluation.

- Evaluation thématique

Elle établit le principe d'une évaluation thématique, en raison des moyens humains et financiers mobilisables, de la disponibilité des données et de la nature des mesures à évaluer.

- Reconstitution de la logique d'intervention

Le travail d'évaluation et, a fortiori, le choix des thèmes à évaluer supposent la reconstitution préalable de la logique d'intervention qui fait le lien entre les objectifs poursuivis par le Gouvernement et les mesures du Plan Marshall. Ce travail de reconstitution de la logique d'intervention a été réalisé, en y associant les délégations spéciales, pendant le deuxième trimestre 2006. Il a débouché sur la production d'une note au Gouvernement wallon (« Actions prioritaires pour l'avenir wallon – Evaluation – Reconstitution de la logique d'intervention »), approuvée le 14 septembre 2006.

- Instances d'évaluation

L'IWEPS a proposé une répartition des rôles dans le processus d'évaluation comme suit :

- un Comité de pilotage, composé des représentants des cabinets ministériels, des délégués spéciaux PST 1 et PST 2 et de l'IWEPS, sélectionne les programmes à évaluer, décide de la composition des comités techniques, valide les cahiers des charges et décide des modalités de publication des résultats ;
- des Comités techniques, composés de l'IWEPS, des délégués spéciaux PST 1 et PST 2, de partenaires sociaux et d'experts externes, proposent les cahiers des charges, conduisent les travaux d'évaluation et présentent leurs

conclusions dans un rapport soumis au Comité de pilotage. Il peut y avoir un Comité technique différent pour chaque évaluation thématique. Le CWEPS (Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) chapeaute l'ensemble des comités techniques;

- des opérateurs d'évaluation qui exécutent les cahiers des charges.

### **Base de données informatique**

Les travaux débutés en 2005 se sont poursuivis en 2006 moyennant quelques aménagements (voir 6.2.3.1).

### **Les indicateurs de réalisation**

Les réunions de groupes de travail organisées en novembre-décembre 2005 ont conduit à la production par la délégation spéciale PST 1, dès janvier 2006, d'une première version d'un jeu d'indicateurs de réalisation (approuvé par le Gouvernement wallon le 26 janvier 2006). Dans le courant du premier semestre 2006, l'IWEPS a réalisé un travail d'affinage de ces indicateurs en collaboration avec les délégations spéciales et les administrations wallonnes concernées.

Par ailleurs, l'IWEPS a participé aux réunions régulières des Task Force PST 1 et PST 2 (organisées par les délégations spéciales et composées des responsables des administrations et des organismes d'intérêt publics concernés) qui ont conduit à la production de tableaux de bord de suivi des actions et à la rédaction de rapports intermédiaires à destination du Gouvernement wallon.

### **L'évaluation des impacts**

Suite à la reconstitution de la logique d'intervention, approuvée par le Gouvernement wallon le 14 septembre 2006, l'IWEPS a pu mettre en évidence, au sein du Plan d'actions prioritaires, les grandes catégories d'objectifs opérationnels et proposer de manière concrète les trois thèmes retenus pour l'évaluation intermédiaire de la mi-2007. La note au Gouvernement wallon et son annexe (« Actions prioritaires pour l'avenir wallon – Evaluation – Choix des thèmes d'évaluation »), approuvée le 26 octobre 2007 en précise le contenu qui peut être synthétisé de la façon suivante.

- Thème 1 : contribution du soutien à l'investissement au développement des activités économiques;
- Thème 2 : contribution des programmes de formation à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre ;
- Thème 3 : contribution de la politique des pôles au transfert des connaissances scientifiques vers le monde économique.

Le Comité de pilotage de l'évaluation s'est réuni le 27 octobre 2006. Sur la base de propositions du CESRW et du CWEPS, il a défini la composition des trois Comités techniques, un pour chaque thème.

Les Comités techniques ont été réunis pour la première fois le 6 octobre 2006.

L'IWEPS a ensuite réalisé trois projets de cahier de charges, correspondant à chacun des trois thèmes sélectionnés, afin de lancer un appel d'offres par procédure négociée sans publicité. Ces cahiers de charges ont été soumis aux Comités techniques concernés, amendés puis validés par le Comité de pilotage de l'évaluation du 10 novembre 2006. Les listes des soumissionnaires potentiels auxquels les appels d'offre ont été envoyés ont été également soumises au Comité de pilotage qui les a approuvées.

La procédure, amorcée en 2006 (envoi du premier appel d'offre, le 20 novembre 2006) n'a toutefois été menée à terme qu'en 2007.

### **3.1.2 Aide méthodologique à l'évaluation du contrat de gestion du Forem**

Le Contrat de gestion du Forem prévoit que « l'impact et l'efficacité des dispositifs ou actions que le Forem met en œuvre seront mesurés au travers d'indicateurs dont la nature et la méthodologie de mesure seront déterminées par l'Observatoire wallon de l'emploi. ».

Dans ce cadre, plusieurs réunions Forem – IWEPS ont été organisées au cours du dernier trimestre 2006. Elles ont conduit à la présentation par le Forem au Comité de gestion puis au Gouvernement d'une proposition d'indicateurs d'impact et d'efficacité. Cette proposition a été approuvée. La collaboration sur ce point entre l'IWEPS et le Forem a toutefois été placée sous le signe de la durée, ce qui implique la mise en place d'un groupe de travail consacré à l'amélioration des indicateurs et chargé également d'alimenter une réflexion approfondie sur les méthodes d'évaluation.

Ce groupe de travail, constitué en 2006, n'a débuté ses activités qu'en 2007.

## **3.2 PROSPECTIVE**

Pour 2006, l'IWEPS a poursuivi ses travaux de prospective compétences et métiers dans le cadre du projet ABILITIC. Ce point est développé dans le chapitre relatif à la direction de l'observatoire de l'emploi.

### 3.3 DEVELOPPEMENT DURABLE / HARMONIEUX (SOCIAL, ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL)

En collaboration avec le Conseil régional du Nord Pas-de-Calais et l'Université de Lille, l'IWEPS s'est engagé dans le calcul des indicateurs du PNUD au niveau régional wallon (voir 2.7.3.3).

### 3.4 ANALYSES ET PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES

#### 3.4.1 Projet Gender and Generation Project (GGPS) -Année 1 (décembre 2005-novembre 2006)

En 2006, l'équipe constituée par la Politique scientifique pour préparer l'enquête GGPS s'est penchée principalement sur l'élaboration du questionnaire, des manuels des enquêteurs et du plan de sondage, ainsi que l'adaptation du logiciel de l'enquête de l'INSEE à la version belge CAPI. L'enquête pilote, ainsi que la formation des enquêteurs, initialement prévues en 2006, ont dû être reportées de quelques mois, étant donné le retard pris dans le démarrage du projet.

L'IWEPS a participé à la fois à l'élaboration du questionnaire et à la mise au point de la méthodologie du plan de sondage et de l'échantillon.

##### 3.4.1.1 *Le questionnaire*

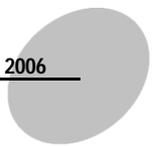
L'IWEPS a participé au groupe qui s'est constitué pour établir le questionnaire. Des réunions hebdomadaires ont permis la réalisation de ce travail sur un an. Chaque question a donc été adoptée par l'ensemble des partenaires, après avoir été discutée en groupe restreint. Le questionnaire international propose une série de modules optionnels. Ceux-ci ont été intégrés dans le questionnaire belge qui sera soumis à l'enquête pilote. Seul le module sur les populations étrangères n'a pas été intégré parce que la représentativité de cette population n'était pas assurée dans l'enquête.

##### 3.4.1.2 *Méthodologie d'échantillonnage pour l'enquête pilote et l'enquête GGPS*

L'IWEPS a participé au groupe qui s'est constitué pour établir la méthodologie qui présidera à l'enquête. Des réunions mensuelles ont permis la réalisation de ce travail sur un an.

Les différentes options méthodologiques en termes d'échantillonnage et de constitution de strates ont été analysées : définition de la population à échantillonner (personnes de 18 à 79 ans hormis les ménages collectifs), de la population à échantillonner (12-79 ans afin d'avoir les 18-79 ans dans la troisième vague), échantillon aléatoire stratifié par région, sexe et âge ; l'option finale quant à la manière d'arrêter l'enquête n'a pas encore été décidée : échantillonnage en deux phases en tenant compte du taux de réponses ou cut-off lorsque le quota est atteint.

L'enquête pilote permettra d'analyser les alternatives en matière de sampling design.



## 4 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI

### 4.1 STATISTIQUES EN MATIERE D'EMPLOI ET DE MARCHE DU TRAVAIL, D'EDUCATION ET DE FORMATION

Au cours de l'année écoulée, les travaux de l'IWEPS en matière de statistiques du marché du travail se sont articulés autour des axes suivants :

- collecte et organisation des données ;
- production des statistiques de population active par commune ;
- production d'indicateurs des politiques d'emploi et de formation ;
- proposition et construction d'indicateurs en réponse à des demandes spécifiques.

#### 4.1.1 Collecte et organisation des données

La collecte de données, qu'il s'agisse de données issues de fichiers administratifs ou d'enquêtes, s'inscrit dans une démarche dynamique comportant un ensemble de tâches réalisées de manière permanente par l'IWEPS. Ces activités, telles que la veille, la collaboration à la conception des questionnaires d'enquêtes, l'information relative aux méthodologies de collecte, etc. se réalisent par le biais de collaborations aux travaux de divers groupes d'utilisateurs. Dans ce cadre, l'IWEPS entretient des contacts permanents avec les organes statistiques fédéraux, avec les producteurs primaires de données – aux niveaux national et européen.

Comme les années précédentes, l'IWEPS a été actif dans les groupes suivants :

- groupe d'accompagnement du projet AGORA « Codification ISCO des données des travailleurs indépendants de l'INASTI » ;
- groupe des utilisateurs des données de l'ONSS ;
- groupe des utilisateurs des données du datawarehouse de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale ;
- groupe de travail « Arbeidsmarktmonitoring » organisé par l'« Administratie Werkgelegenheid » de la Communauté flamande et le Steunpunt WAV (dans le but d'harmoniser les concepts et catégories statistiques du marché du travail au niveau sous-régional en Flandre) ;
- groupe de travail sur l'insertion professionnelle des universitaires à la demande du Conseil wallon de la politique scientifique (CESRW) en vue de préparer la remise d'avis (2006) ;
- comité d'accompagnement du projet INES (Indicateurs internationaux de l'enseignement) de l'OCDE, comme demandé par la Communauté française, service des relations internationales ;
- groupe de coordination nationale (INS) sur les statistiques sur l'éducation et la formation, mis en place pour préparer les réunions EUROSTAT ;
- groupe des utilisateurs belges de l'enquête européenne sur la formation continue en entreprises (CVTS) (terrain en 2006) et de l'enquête sur les forces de travail (annuelle) ;
- groupes de travail informels avec les services des statistiques de la Communauté française et de la Communauté germanophone et avec l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises pour la mise au point de statistiques comparables et d'indicateurs relatifs à l'éducation et la formation tout au long de la vie ;
- groupes de travail EUROSTAT, en coordination avec les autres entités fédérées et fédérale (Région wallonne pour les compétences de formation) : Luxembourg, Education and Training Statistics (ETS) Working Group. EUROSTAT. 30 janvier – 1 février et Luxembourg, Education and Training Statistics (ETS) Working Group. EUROSTAT. 7 Septembre 2006.

De plus, l'IWEPS participe aux travaux réalisés à partir des données du recensement de 2001, en particulier : *Scolarité et Emploi* (ULB) Monographie de l'enquête socio-économique générale 2001 (Service de la politique scientifique fédérale) (2006) et aux travaux qui portent sur la manière de suppléer à la suppression des données sur les niveaux de diplôme par l'organisation d'un micro census.

#### 4.1.2 Production des statistiques de population active par commune

Depuis plusieurs années, l'IWEPS construit, en collaboration avec l'OSEC, une statistique de la population active par commune. Cette estimation nécessite la mise en correspondance de données issues de diverses sources : ONSS, ONSSAPL, INASTI, FOREM.

L'IWEPS reconstruit les différentes catégories composant la population active de façon à répondre au mieux aux critères du Bureau international du travail (BIT).

Au cours de l'année 2006, une collaboration entre l'IWEPS, le Steunpunt et l'ONEM en vue de d'harmoniser les méthodologies de calcul de la population active a conduit à un rapprochement progressif des méthodologies utilisées auparavant par ces instances. Les données disponibles ont permis de construire les estimations de population active désagrégée par genre, âge et commune de résidence sur une base comparable pour les années 2003 et 2004. En fin d'année, les travaux méthodologiques ont convergé vers une méthodologie unique qui sera adoptée pour le calcul de la population active de 2005.

Les travaux de 2006 ont fait l'objet d'un « discussion paper ».

#### 4.1.3 Production d'indicateurs des politiques d'emploi et de formation

L'IWEPS/OWE a poursuivi sa contribution aux travaux de la cellule ENIAC<sup>6</sup>. L'élaboration d'un ensemble commun d'indicateurs de suivi des programmations FSE s'est poursuivie avec, pour résultats, le calcul des indicateurs pour les années 2000 à 2004. La mise en œuvre de la nouvelle base de données DB2000 à l'agence FSE devrait permettre, à terme, d'améliorer la fiabilité des indicateurs. En outre, les indicateurs de contexte communs des programmations FSE ont été actualisés par les experts fédéraux, en collaboration avec des experts régionaux.

L'expert ENIAC a en outre participé à l'élaboration de la contribution wallonne au cadre stratégique de référence nationale pour la nouvelle programmation 2007-2013 des fonds structurels européens et à l'élaboration du Programme national de réforme 2006 (mesures régionales, contribution du FSE, indicateurs de contexte et monitoring).

Une analyse des données régionales disponibles dans la base de données sur les Politiques du marché du travail (EUROSTAT) a été menée (voir 9.1).

#### 4.1.4 Proposition et construction d'indicateurs en réponse à des demandes spécifiques

L'IWEPS a été associé aux travaux préparatoires de l'évaluation du Plan d'actions prioritaires (PAP) confiée à l'IWEPS par la note du Gouvernement de septembre 2005. Les experts de l'emploi et du marché du travail ont apporté leur contribution méthodologique dans la conception d'indicateurs de réalisation relatifs à l'axe « capital humain » du PAP.

Dans le cadre d'un partenariat entre le CESRW et la Ministre de la Formation, l'IWEPS intervient pour collecter les données nécessaires et aider à mettre au point des indicateurs sur la formation professionnelle continue à partir de l'enquête sur les forces de travail, des bilans sociaux régionalisés et des statistiques des opérateurs publics ou cofinancés par les pouvoirs publics. Ces indicateurs ont été publiés dans le «Rapport sur la situation économique et sociale de la Wallonie 2006» du CESRW ([http://www.cesrw.be/pages/61\\_1.html](http://www.cesrw.be/pages/61_1.html)).

## 4.2 NOMENCLATURES

Au cours des années précédentes, l'IWEPS a contribué, avec le FOREM, à l'élaboration d'une nomenclature de métiers adaptée aux spécificités du marché de l'emploi en Wallonie. Le point de départ de cette nouvelle nomenclature est le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois), conçu et utilisé en France. Cette nouvelle nomenclature est actuellement opérationnelle. Comme les travaux internationaux utilisent d'autres nomenclatures, il est nécessaire, pour les comparaisons, d'établir des clés de passage entre nomenclatures. Divers groupes d'utilisateurs se sont penchés sur ce problème. Au cours de l'année 2006, l'IWEPS a établi des collaborations et participé aux travaux suivants :

- projet Agora portant sur la codification ISCO dans les données de l'INASTI ;
- projet Agora « micro recensement » sur le choix de la nomenclature professions à utiliser dans le registre national.

Des contacts ont été établis avec les services de l'ANPE (France), confrontés à des problèmes similaires (les tables de passage vers d'autres nomenclatures nationales et internationales (FAP, ISCO...), les usages statistiques et leurs limites, les pistes d'amélioration).

Des travaux similaires sont en cours en matière d'éducation et de formation, en raison, notamment de l'application du décret de Bologne. L'IWEPS participe aux travaux menés par les instances du monde de l'éducation et de la formation et veille plus spécifiquement à l'harmonisation des appellations entre tous les opérateurs de manière à pouvoir comparer et croiser les variables relatives au niveau d'éducation avec d'autres variables socio-démographiques.

---

<sup>6</sup> La cellule ENIAC apporte une aide technique à la rédaction du Programme national de réforme (PNR ; anciennement PAN), en particulier s'agissant de l'intervention du FSE. Elle accompagne la réalisation de la programmation FSE Wallonie-Bruxelles (indicateurs, suivi des évaluations, etc).

### 4.3 EXPERTISE, CONTRIBUTION METHODOLOGIQUE/SCIENTIFIQUE DE L'IWEPS

Les contributions méthodologiques de l'IWEPS prennent essentiellement la forme de participations actives à des structures d'accompagnement. En 2006, l'IWEPS a été représenté dans les groupes suivants :

- comité d'accompagnement des chèques formation depuis juin 2004 (comme prescrit par l'arrêté du Gouvernement wallon du 1er avril 2004 (modifié le 7 septembre 2006) portant exécution du décret du 10 avril 2003 relatif aux incitants financiers à la formation des travailleurs occupés par les entreprises) ;
- commission consultative d'agrément des centres de validation des compétences (CODA) ;
- comité de pilotage de la plateforme « agences privées de placement » ;
- comité de pilotage de l'évaluation des « Titres services en Région wallonne » ;
- comité de pilotage de l'étude de suivi et d'insertion des jeunes inscrits dans les filières de l'alternance en Région wallonne.

### 4.4 ETUDES

L'IWEPS, à côté des travaux de nature statistique ou de contributions méthodologiques, a également réalisé diverses études thématiques en 2006. Ces études, souvent réalisées en coopération avec des partenaires scientifiques, portaient sur l'analyse de la conjoncture, la formation professionnelle, les compétences en entreprise, les métiers, l'insertion durable et le secteur non-marchand.

#### 4.4.1 Conjoncture et marché du travail

L'IWEPS analyse de manière continue les tendances conjoncturelles et structurelles du marché du travail. Ces analyses sont publiées semestriellement dans la revue de conjoncture de l'IWEPS «Tendances Economiques» à laquelle il a déjà été fait référence. Elles contribuent aussi, selon la demande, à d'autres publications : en 2006, une étude conjoncturelle et structurelle du marché du travail wallon a ainsi été publiée dans l'introduction au budget 2006 ainsi que dans la publication de l'agence Moody's investors services.

#### 4.4.2 Formation professionnelle

L'année 2006 a vu la poursuite de la réflexion sur les tendances observables dans le champ de la formation professionnelle continue, déjà entamée précédemment et visible sous la forme de deux ouvrages publiés aux Editions de Boeck en 2003 et en 2005. Un troisième ouvrage *La formation professionnelle continue – Stratégies collectives*, publié en fin 2006, questionne la formation professionnelle continue sur le plan « méso » ; les travaux menés au niveau organisationnel, les recherches réalisées sur les stratégies et investissements des acteurs collectifs (entreprises, agents de l'associatif et du non-marchand, opérateurs de formation, pouvoirs locaux, etc.) et les analyses de dispositifs de formation particuliers y sont privilégiés.

La recherche en matière de formation bénéficie, pour la troisième année (convention 2004-2007), du support du service de Pédagogie expérimentale de Marcel Crahay (ULg). Dans le cadre de cette convention, les chargés d'étude réalisent un double travail de veille sur *les indicateurs internationaux de la formation professionnelle et de l'articulation formation – emploi* (y compris la transition école / vie active) et de constitution d'une base de données d'indicateurs utilisés au plan international (UE, OCDE, UNESCO, PNUD). Une base de données reprenant ces informations a été mise au point et sera prochainement rendue disponible sur le site de l'OWE. Ces indicateurs seront utilisés pour tenter de caractériser les transitions école / vie active dans une sélection de régions auxquelles il a semblé intéressant de comparer la Wallonie.

La convention entre l'IWEPS et les Facultés de Namur-FUNDP portant sur l'évaluation des dépenses publiques en matière d'emploi et de formation continue s'est également poursuivie. En 2006, le travail a consisté à mettre à jour la base de données constituée pour les dépenses de formation et à créer une nouvelle base de données pour les dépenses consacrées aux mesures en matière d'emploi. Un des objectifs poursuivis est de pouvoir réaliser des comparaisons interrégionales, mais également, pour les années 2006 et 2007, de dégager les budgets alloués aux mesures d'emploi et de formation reprises dans les Plans prioritaires pour la Wallonie. Un « discussion paper » présentant les principaux résultats sera publié dans le courant du premier semestre 2007.

#### 4.4.3 Compétences en entreprises

Dans ce domaine, l'implication de l'IWEPS s'est surtout manifestée par la valorisation des résultats de la recherche menée en 2005 en collaboration avec le LENTIC sous la direction de François Pichault. Pour rappel, cette recherche empirique portait sur les différents modes de gestion des compétences effectivement mis en œuvre dans les entreprises. La valorisation a pris la forme de l'organisation d'un colloque et de la publication d'un ouvrage aux Editions De Boeck.

Dans la foulée de cette recherche, une nouvelle étude a été entamée en 2006 : « *Gestion des compétences et trajectoires professionnelles* ». Elle sera réalisée en collaboration avec le LENTIC-ULg dans le cadre d'une convention.

#### **4.4.4 Prospective « métiers »**

L'IWEPS poursuit ses travaux en matière d'anticipation des métiers et des compétences dans le cadre du projet ABILITIC. Ce projet, inscrit dans le programme INTERREG III, poursuit l'objectif d'expérimenter une méthodologie d'anticipation sur l'ensemble des compétences d'un métier à un horizon d'environ cinq ans. Cette méthodologie consiste à mettre en évidence au sein des référentiels métiers (ou profils professionnels) existants, les compétences clefs qui seront touchées par l'évolution ; mettre en évidence de nouvelles compétences pressenties ; apporter des éléments pour faire des recommandations aux opérateurs de formation initiale et aux opérateurs de formation continue. Les résultats de cette étude sont attendus pour 2007.

#### **4.4.5 Insertion durable**

Une convention avec le CERISIS, qui a débuté en juillet 2003, s'est terminée en juin 2006. L'objectif de cette étude était de questionner les processus qui, d'une part, favorisent l'insertion sociale et professionnelle de personnes privées d'emploi et, d'autre part, facilitent le maintien en emploi de diverses catégories de travailleurs fragilisés. Les résultats de cette recherche ont été présentés lors d'un colloque en mai 2006. Ils seront également rassemblés dans un ouvrage publié aux éditions De Boeck dans le courant du second semestre 2007.

Une nouvelle convention avec le CERISIS a pour objectif de fournir une analyse partielle du « contrat crédit insertion », mesure inscrite dans le Dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle. Ces analyses seront utilisées par l'IWEPS qui est chargé de l'évaluation de ce dispositif.

#### **4.4.6 Cadastre de « l'Emploi soumis aux accords du non-marchand »**

Une convention a été conclue avec le Centre de Sociologie Travail Emploi Formation (ULB) pour mettre en place une base de données « en ligne », alimentée par des informations en provenance des institutions de sécurité sociale et des employeurs et la conception d'un tableau de bord récurrent. Les travaux sont en cours et se poursuivront en 2007.

## 5 DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE DE LA MOBILITE

### 5.1 ACTIVITES

L'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) a été créé par arrêté du Gouvernement wallon le 6 décembre 2001. Ses missions principales sont définies dans le programme pluriannuel de travail, approuvé par le Gouvernement wallon le 4 mars 2004.

Compte tenu du sous-encadrement administratif et du support donné par la section au service d'appui, les activités de l'observatoire ont été réduites en 2006.

Elles se sont concentrées sur :

- La consolidation des différentes bases de données constituées relatives à la mobilité, à savoir : inventaire des sources et données disponibles pour une homogénéité dans la collecte de données «mobilité» ; analyse critique des données disponibles ; inventaire des études et des publications disponibles ; 'veille scientifique' concernant les enquêtes de déplacements et modèles de mobilité existants ; valorisation de la connaissance acquise via une participation active à des réseaux d'échange d'informations ou à différents comités d'accompagnement de projets relatifs à la mobilité ; centralisation des données produites et mises à jour par les différentes administrations de la Région wallonne et consolidation des synergies avec d'autres services (SPFMT, INS, SNCB, la Direction Energie et Transport d'EUROSTAT...).
- L'élaboration d'indicateurs en vue d'une mise à jour du diagnostic de la mobilité en Wallonie. La finalité du diagnostic est d'alimenter le débat et la réflexion sur les enjeux de la mobilité dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux. Matière transfrontalière s'il en est, la mobilité est aussi une matière transversale si l'on se place sur le terrain des domaines traditionnels de l'action politique et administrative. Développement et gestion des infrastructures, localisation des pôles d'activité, organisation des transports en commun, accessibilité et qualité de vie dans les centres urbains, mesure des impacts sur l'environnement sont autant de facettes qui impliquent des acteurs différents et nécessitent des collaborations multiples. Cette transversalité se retrouve au niveau de la production et de l'utilisation des données et des indicateurs.
- Les réponses à des demandes ponctuelles externes ou internes à l'IWEPS (chiffres-clés, attractivité, pôle de compétitivité...) ainsi que les collaborations avec d'autres services (DGRNE-IGEAT...). Ces activités sont utiles à la mise à jour et au développement de nouveaux indicateurs repris dans notre diagnostic. Citons par exemple la collaboration avec la cellule de l'état de l'environnement pour la rédaction du chapitre transport qui permettra de développer l'aspect «impact des transports».
- Les enquêtes des plans de déplacements scolaires (PDS) ou d'entreprises (PDE). Dans le cadre des PDS (décret du 1er avril 2004) subventionnés par la Région wallonne, l'observatoire a fourni un support méthodologique et technique pour la réalisation d'un diagnostic des comportements de mobilité de différents publics scolaires, afin de garantir une homogénéité du contenu et de la qualité des informations obtenues dans les différentes entités concernées. Dans le prolongement des activités déjà réalisées ces dernières années en matière de PDE, l'OWM a notamment contribué à ce que certaines entreprises puissent répondre aux exigences de la loi fédérale (diagnostic mobilité). Le support porte sur l'élaboration et le dépouillement de questionnaires par scannage, le contrôle des données saisies (cohérence...), le traitement et la validation des données et enfin sur l'analyse des résultats.
- L'enquête régionale permanente sur la mobilité des ménages (ERMM). La Région wallonne a, jusqu'à présent, financé deux enquêtes sur la mobilité des ménages (ERMM) en Wallonie, la première de mars 2002 à février 2003 et la deuxième de novembre 2004 à octobre 2005. La méthodologie adoptée s'inspire de celle utilisée dans le cadre de l'enquête nationale MOBEL (1999). Le travail de l'OWM, en 2006, a porté sur le contrôle de l'échantillonnage, le traitement et la validation de la base de données. Une analyse comparative des données issues des deux ERMM a été réalisée.

### 5.2 GROUPES DE TRAVAIL

L'OWM travaille beaucoup en collaboration avec d'autres instances :

- Collaborations à des groupes de travail institués pour la réflexion stratégique ou l'échange d'informations en matière de mobilité (CPDT, groupes transfrontaliers...);
- Comité d'accompagnement de l'étude relative à la «Caractérisation de la mobilité des transports routiers en Wallonie par catégorie de véhicules en vue de l'évaluation de son impact sur les émissions atmosphériques» ;

- Comité d'accompagnement de la Convention « Régionalisation des perspectives énergétiques de long terme pour la Belgique (i.e. régionalisation du PP95) » ;
- Comité des utilisateurs du Projet MOBIDIC – Convention avec le SPP Politique scientifique ;
- Comité d'accompagnement des Cellules Mobilité des Syndicats et de l'Union wallonne des Entreprises et du comité pour les PMZA ;
- Collaborations avec les services de la DGRNE et de l'IGEAT au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon et pour la rédaction de chapitres consacrés aux transports et à l'ERMM dans l'Etat de l'Environnement wallon ;
- Collaborations avec la Direction générale des Transports du MET dans le cadre des PDS (en 2006: le nombre de questionnaires dépouillés et d'analyses réalisées s'élevaient respectivement à 13 419 et 73 ; Les villes choisies étaient Court-saint-Etienne, Neufchâteau, Namur (corbeille), Verviers) et des PDE (l'OWM a par exemple élaboré le questionnaire d'enquête pour l'étude des déplacements des travailleurs de la base militaire de Florennes qui concernait 959 personnes) ;
- Projet « Elaboration d'un outil de suivi de la mise en œuvre des plans communaux de mobilité (PCM) et application à quatre communes » : L'exposé des motifs du projet de décret relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales, adopté par le Gouvernement le 22 janvier 2004, prévoit que l'Observatoire apporte un appui méthodologique à la réalisation d'indicateurs lorsque ceux-ci intéressent les pouvoirs locaux et régionaux dans leur processus d'évaluation des politiques menées ;
- Collaboration avec les services du MET, de la DGATLP et de la Région Nord-Pas-Calais sur le projet de publication d'un « Atlas transfrontalier – volet transport et infrastructures ».

### 5.3 PARTICIPATION SUR INVITATION

L'OWM a été invité à participer à différentes manifestations :

- Table ronde sur « les liens entre aménagement du territoire et mobilité » organisée par IEW, janvier 2006 ;
- Table ronde sur « Ménages » organisée par l'équipe de l'IGEAT en charge du TBE, février 2006 ;
- Table ronde sur « Le transport en commun demain : quels services pour quels publics? » organisée par IEW, novembre 2006.

## 6 DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

### 6.1 STATISTIQUES REGIONALES

#### 6.1.1 Statistiques régionales

##### 6.1.1.1 *Collecte et organisation des données, construction de bases de données*

Comme par le passé, l'IWEPS a poursuivi son travail de collecte de données régionales wallonnes. Un premier inventaire de celles-ci par source institutionnelle a été réalisé.

##### 6.1.1.2 *Collaboration et partenariat institutionnel*

L'IWEPS a noué ou consolidé des relations de collaboration avec plusieurs des producteurs de données dans le but de coordonner et d'harmoniser les démarches aux niveaux fédéral, régional et communautaire en matière de méthodologie de collecte et de traitement des statistiques pertinentes :

- Service public fédéral de l'Emploi et du Travail et Bureau fédéral du Plan (population active, taux d'activité) ;
- ONEM, FOREM, ONSS, INAMI (emploi sectoriel, emploi salarié et indépendant, chômage, taux de chômage) ;
- point d'appui Travail-Emploi-Formation (ULB) et Steunpunt Werkgelegenheid-Arbeid-Vorming (KUL) : méthodologies conjointes de construction des (bases de) données ;
- INS (amélioration de l'enquête sur les forces de travail, groupe de travail du Conseil supérieur de statistique chargé d'établir l'inventaire des besoins en statistiques dans les années futures, suivi de l'enquête socio-économique générale) ;
- Banque Carrefour (couplage de bases de données relatives à la sécurité sociale) ;
- ICN ;
- BNB.

Un projet de code de conduite de l'IWEPS relatif à la protection de la vie privée a été réalisé.

#### 6.1.2 Méthodologie statistique et réalisation d'enquêtes

L'IWEPS a œuvré au travail préparatoire, de suivi et d'analyse et a fourni un support méthodologique aux enquêtes réalisées en 2006 et à celles qui seront réalisées en 2007 soit par l'IWEPS, soit par d'autres administrations wallonnes, ou par l'INS (Capital social, Intention d'embauche, CWAPE-Prix de l'énergie, Qualité de l'habitat, SILC, Enquête épidémiologique Santé mentale, Enquête de conjoncture BNB auprès des ménages wallons).

##### 6.1.2.1 *Enquête Gender Generation Panel Study*

En 2006, l'IWEPS a participé au travail préparatoire de l'enquête GGPS et s'est penché principalement sur l'élaboration du questionnaire, des manuels des enquêteurs et du plan de sondage, ainsi que l'adaptation du logiciel de l'enquête de l'INSEE à la version belge CAPI.

##### 6.1.2.2 *Enquête EFT/OISP*

Dans le cadre des subventionnements des Entreprises de formation par le travail (EFT) et des Organismes d'insertion professionnelle (OISP), et afin d'évaluer les coûts et les financements des formations, l'IWEPS a élaboré des traitements additionnels et fourni des agrégats issus des résultats de l'enquête auprès de organismes concernés à la demande de la DGEE et du cabinet de la Ministre Vienne.

### 6.2 INFORMATIQUE DE L'IWEPS

Le travail informatique au sein de l'IWEPS poursuit quatre objectifs :

- mettre à la disposition du personnel une infrastructure matérielle et logicielle adaptée à ses besoins (informatique générale) ;

- développer l'accès aux données nécessaires à la réalisation d'études et à leur publication (bases de données et accès à celles-ci) ;
- développer la diffusion de l'information, notamment en intranet et sur internet ;
- définir et, au besoin, réaliser les travaux de programmation en rapport avec la gestion et l'exploitation des bases de données (outils informatiques).

### 6.2.1 Gestion de l'infrastructure

L'année 2006 a été consacrée du point de vue informatique à la préparation et à l'aménagement informatique et téléphonique du nouveau site de l'IWEPS à Belgrade.

L'IWEPS dispose d'un parc informatique constitué de cinq serveurs et de 15 portables, 20 PC et dix imprimantes réseau.

Un système de help desk ainsi qu'un prototype d'intranet ont été mis en test dans le courant 2006.

Les tâches récurrentes d'informatique générale sont sous l'entière responsabilité de l'IWEPS. Rappelons-les brièvement :

- la définition des besoins individuels et collectifs en équipement matériel et logiciel ;
- l'installation et le suivi des systèmes d'exploitation, des logiciels réseau et des applications sur les ordinateurs individuels ;
- l'assistance et les dépannages informatiques ;
- la gestion du parc informatique (répartition du matériel, organisation des supports collectifs...) et des utilisateurs IWEPS ;
- la gestion des serveurs et du réseau.

### 6.2.2 Sécurité informatique

Afin de répondre aux exigences d'accès aux données individuelles (Banque Carrefour et Registre national) et afin de répondre aux recommandations en matière de sécurité de l'information et de respect de la vie privée, une première ébauche de plan de sécurité de l'information a été réalisée, et un membre de la Direction a suivi la formation certifiante de Conseiller en sécurité à la SMALS.

### 6.2.3 Développement de système informatique

#### 6.2.3.1 L'outil informatique de suivi du plan d'action prioritaire

Suite à une demande du Cabinet du Ministre Président, l'IWEPS a lancé une analyse et a conçu une solution informatique adaptée aux besoins de suivi et d'évaluation du plan Marshall. En tant que coordinateur technique, l'IWEPS a joué un rôle d'interface entre les différents acteurs (cabinets ministériels, délégués spéciaux et Defimedia), et a effectué l'analyse des besoins et géré le suivi quotidien du projet.

L'IWEPS a réalisé une première version du schéma conceptuel de la base de données sur la base des spécifications et de l'analyse de la demande ainsi qu'un dossier spécial de spécifications du projet qui a été soumis au Gouvernement.

Il est à la base de la conception de l'outil et a suivi la sous-traitance en charge de la réalisation du dossier (sur base du DSS fourni par l'IWEPS).

Un outil d'encodage provisoire, une maquette et un prototype de site Web ont été délivrés dans le cadre de ce projet.

La partie Outil de suivi des actions est terminée, la partie base de données Indicateurs se poursuivra en 2007.

#### 6.2.3.2 Intranet/extranet

Un prototype d'intranet a vu le jour fin 2006.

## 6.3 POLITIQUE DE DIFFUSION

### 6.3.1 Le site IWEPS et le site OWE

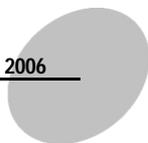
Le site internet de l'Institut, statistiques.wallonie.be ou iweeps.wallonie.be, est le canal essentiel de la mise à la disposition du public de l'information statistique wallonne. Ce site Internet fournit un demi-millier de tableaux statistiques et un accès aux publications de l'IWEPS.

### 6.3.2 Publications récurrentes

Etant donné le caractère récurrent de la publication « Les Chiffres clés de la Wallonie », il a été décidé que celle-ci serait réalisée dorénavant par la direction Statistique et Informatique, ceci afin de permettre une mise à jour en continu de la publication sur le site de l'IWEPS et afin d'en permettre une automatisation autant que faire se peut.

Le numéro 7 des chiffres clés a été réalisé en 2006 et paraîtra en avril 2007, la publication contient 164 indicateurs sur la Wallonie.

Comme les autres années, la publication des « Séries statistiques du Marché du travail en Wallonie » a été publiée mensuellement sur le site et envoyée à 110 personnes (fonctionnaires généraux, parlementaires, cabinets ministériels...).



## 7 SERVICE D'APPUI

### 7.1 BUDGET ET ADMINISTRATION

#### 7.1.1 Gestion budgétaire

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- préparation des budgets et des feuillets d'ajustement ;
- comptabilité des recettes et dépenses, y compris ordonnancement des paiements ;
- correspondance budgétaire ;
- établissement des comptes annuels.

Le budget des dépenses de l'Institut, y compris les observatoires de l'emploi et de la mobilité, s'élève à environ 3 800 000 euros. La part des dépenses de fonctionnement (personnel, soit  $\pm$  57%, informatique, mobilier, immobilier, bibliothèque, fournitures diverses...) correspond à 74% de ce montant, à laquelle il faut ajouter 6% de frais de fonctionnement (achat de données spécifiques, imprimerie, diffusion des publications, colloques, réunions, formations...) dans le cadre des missions décrétales. L'IWEPS a donc investi 20% de ses débours dans des conventions, des recherches et des enquêtes.

#### 7.1.2 Gestion des marchés publics

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- préparation des cahiers de charges pour les missions à attribuer sous forme de marchés publics ;
- procédure de publicité et d'attribution des marchés ;
- suivi de l'exécution des marchés, y compris les paiements.

#### 7.1.3 Gestion du personnel

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- gestion des dossiers administratifs du personnel ;
- transmission régulière au SEPAC des informations nécessaires au calcul de la paie ;
- formalités vis-à-vis de l'ONSS, précompte professionnel, assurance accidents de travail, prévention et médecine du travail, service social ;
- réunions du comité de concertation de base avec les représentants syndicaux et le SEPP.

#### 7.1.4 Gestion administrative

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- gestion du courrier entrant et sortant ;
- archivage du courrier, des conventions et autres dossiers.

#### 7.1.5 Gestion logistique

Les activités se sont concentrées sur les thèmes suivants :

- gestion mobilière des commandes (fournitures de bureau, mobilier, etc.) ;
- gestion immobilière en qualité de locataire (loyer, entretien, réparations, assurances).

### 7.2 COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Suite à la mise en place de l'IWEPS le 1<sup>er</sup> janvier 2004, il était indispensable de lui conférer une identité visuelle spécifique. Non seulement doter l'institut d'un logotype, mais également d'une charte graphique complète, projet global visant à asseoir sa

visibilité et son identité. Une fois mise en place, il convient de veiller à la diffusion et au suivi de l'application des règles de la charte graphique, mission quotidienne et permanente, avec entre autres la mise à jour de la papeterie de l'Institut suite au déménagement.

Consécutivement au déménagement de l'Institut à Belgrade, il a fallu aménager les nouveaux locaux, avec entre autres l'installation de mobilier pour l'accueil, salle de réunion..., et une signalétique propre à l'IWEPS.

La Communication est chargée de la coordination et la réalisation de publications scientifiques : collecte des textes, mise en cohérence, uniformisation et mise en forme de l'ensemble des manuscrits avant leur transmission chez les imprimeurs et vérification des épreuves pour les publications.

Outre les publications sur support papier, l'IWEPS a continué à promouvoir un accès facile à ses produits électroniques à travers la gestion du site portail Statistiques de la Région wallonne, du site de l'Observatoire wallon de l'emploi et du site intranet de l'Institut, dans leur volet information – publication, avec la coordination et la réalisation de publications on-line : 'Note mensuelle de conjoncture wallonne' et 'Tableau de bord de l'emploi'.

En outre, la cellule Communication veille au bon accueil des nouveaux membres du personnel.

## 7.3 BIBLIOTHEQUE DE L'IWEPS

### 7.3.1 Gestion de la bibliothèque

La bibliothèque de l'IWEPS comporte trois départements distincts au niveau de l'organisation du classement.

#### 7.3.1.1 Les livres

Le fichier comporte à ce jour quelque 4 450 ouvrages répertoriés.

#### 7.3.1.2 Les revues par abonnement annuel

Près de 200 abonnements sont en cours.

Un programme informatique de gestion des revues permet notamment l'encodage des revues par numéro, par titre et par auteur d'articles. L'interface utilisateurs de ce programme offre à ceux-ci des possibilités de recherche à la fois souples et rapides.

#### 7.3.1.3 Les documents

Cette rubrique comprend :

- les publications statistiques ;
- les documents ponctuels ;
- les supports informatiques ;
- les CD ROM ;
- les supports originaux des bases de données acquises.

### 7.3.2 Services rendus aux utilisateurs

Il s'agit, en ordre principal, des collaborations logistiques, ponctuelles ou régulières, aux missions du service :

- mise à jour de la base de données de la bibliothèque : dépouillement, encodage et classement des revues et ouvrages entrants et sélection thématique en fonction des recherches en cours ;
- recherche de documentations nécessaires pour les membres de l'Institut ;
- gestion des commandes d'ouvrages (réception – distribution) ;
- échanges avec différents centres de documentation ;
- mise à jour et gestion des bases de données de diffusion systématique des publications de l'IWEPS : pouvoirs exécutifs et législatifs régionaux, communautaires et fédéral, provinces et communes wallonnes, administrations wallonnes, enseignements secondaire et supérieur, acteurs diplomatiques, presse, partenaires sociaux, universités et centres de recherches belges et étrangers, fournisseurs de données ;
- gestion et expédition des demandes de publication de l'IWEPS via le « Téléphone vert », la Librairie du MRW, le site Internet de l'Institut, les demandes par téléphone et par courriel.

## 8 DIFFUSION DES RESULTATS DE RECHERCHE ET DES INFORMATIONS STATISTIQUES REGIONALES

### 8.1 COLLECTION 'ECONOMIE, SOCIETE, REGION'

Créée à l'initiative de l'IWEPS et dirigée par celui-ci aux Editions De Boeck – Université, cette collection poursuit un triple objectif.

D'abord, replacer les problématiques régionales dans leur contexte économique et social. Trop souvent, en effet, le fait régional est observé comme s'il existait de manière autonome, à la lumière de la théorie dite du 'développement régional'. Or, une bonne compréhension de la dimension régionale implique l'insertion de celle-ci dans l'ensemble national et international dont elle est partie constitutive. En outre, l'ensemble des outils d'analyse et d'interprétation dont disposent les sciences humaines doivent lui être appliqués.

Ensuite, pour chacun des domaines envisagés, offrir à l'ensemble des chercheurs qui y sont actifs la possibilité de publier les résultats de leurs travaux. L'objectif est de disposer ainsi, en chaque matière abordée, de la gamme d'informations et d'éclairages la plus vaste possible.

Enfin, diffuser, auprès d'un public large et varié, les résultats acquis des recherches, mais aussi, susciter le plus grand nombre de réactions susceptibles d'alimenter et d'enrichir le débat.

En 2006, la collection totalise vingt titres et s'est vue enrichie de cinq nouveaux volumes :

- J. Houard, M. Jacquemain (Eds), Capital social et dynamique régionale
- M. Antoine, D. Deflandre, F. Naedenoen, N. Renier, sous la direction de F. Pichault, Faut-il brûler la gestion des compétences ? Une exploration des pratiques en entreprise
- H. Capron (Ed.) Politique régionale européenne. Convergence et dynamique d'innovation
- C. Gallouj, F. Leloup, B. Mérenne-Schoumaker, L. Moyart (Eds), Service aux entreprises et développement régional. Bilan et perspectives
- J.-L. Guyot, Ch. Mainguet (Eds), La formation professionnelle continue. Stratégies collectives

### 8.2 DISCUSSION PAPERS DE L'IWEPS

Les Discussion Papers constituent un des canaux de diffusion privilégiés des résultats des recherches menées par les membres de l'IWEPS. Les langues d'usage sont le français ou l'anglais. Les Discussion Papers ont pour but de stimuler la recherche scientifique auprès des membres de l'IWEPS dans les domaines auxquels ils portent un intérêt particulier. De ce fait, ils incitent les chercheurs à maintenir un contact avec les développements de la recherche fondamentale, ce qui garantit un travail scientifique de qualité.

En 2006, l'IWEPS a publié quatre de ces documents de travail, à raison de 700 exemplaires par numéro :

- N°0601, Ch. Ruyters, V. Vander Stricht, L. Vanden Dooren, Estimation de la population active par commune: 30 juin 2003 et 2004
- N°0602, M. Lefèvre, B. Van Haeperen, Evaluation des couveuses d'entreprises, des coopératives d'activités et des incubateurs en économie sociale en Région wallonne
- N°0603, Ch. Ruyters, Portrait social de la Wallonie. Evolution 1994-2004 (à paraître)
- N°0604, A.-C. Guio, Pauvreté monétaire en Belgique, en Flandre et en Wallonie.

### 8.3 TENDANCES ECONOMIQUES – ANALYSES ET PREVISIONS CONJONCTURELLES

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne.

En 2006, l'IWEPS a publié deux numéros (30 et 31) de *Tendances économiques*, à raison de 2 100 exemplaires par numéro, dont la maquette de mise en page a été adaptée afin de se conformer à la nouvelle charte graphique de l'Institut.

## 8.4 NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE WALLONNE

Cette brochure mensuelle présente en huit pages les principaux indicateurs conjoncturels.

Une vingtaine de séries statistiques sont mises à jour mensuellement et présentées sur graphiques afin de permettre aux lecteurs de suivre aisément, même en dehors des périodes d'analyse, l'évolution des principaux indicateurs des divers domaines de la conjoncture. Ce cahier, dont le premier exemplaire a vu le jour en 1998, sert d'outil préparatoire aux analyses conjoncturelles. Les graphiques remis à jour mensuellement permettent de juxtaposer les courbes aux évolutions dépendantes, ou encore d'analyser les séries selon divers indices conjoncturels.

Ces graphiques permettent aux spécialistes de chacun des domaines de localiser rapidement les tendances et les évolutions qui méritent une attention particulière. Une analyse approfondie peut alors avoir recours à d'autres données plus détaillées. Cette note permet une synthèse rapide et périodique des évolutions économiques conjoncturelles de la Wallonie. Tous les mois, un bref commentaire des données chiffrées complète cet outil d'aide à la décision articulé autour de cinq grands domaines :

- l'évolution globale de l'économie wallonne ;
- l'activité et les investissements des entreprises ;
- le commerce extérieur ;
- la consommation et les investissements des ménages ;
- la situation du marché du travail.

Cette brochure est l'une des deux publications on-line figurant sur le site internet.

## 8.5 LES CHIFFRES-CLES DE LA WALLONIE

Cette publication semestrielle a vu le jour en mars 2003 et est devenue annuelle à partir de l'édition 2006, à paraître en début 2007.

Elle comprend un ensemble de 164 indicateurs socio-économiques d'intérêt général répartis en six chapitres :

Chapitre 1 : Société

Chapitre 2 : Economie

Chapitre 3 : Environnement

Chapitre 4 : Mobilité

Chapitre 5 : Citoyenneté

Chapitre 6 : Gouvernance.

## 8.6 SERIES STATISTIQUES DU MARCHE DE L'EMPLOI EN WALLONIE

Cette brochure reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STAT92 du FOREM et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Les données du chômage sont ainsi présentées selon la catégorie de demandeurs d'emploi, la province et l'arrondissement, la direction subrégionale du FOREM, le sexe, la durée d'inoccupation, l'âge, le niveau de diplôme et la branche d'activité d'origine. Outre les séries brutes des 12 derniers mois exprimées en chiffres absolus et en variations annuelles, les tableaux proposent également les moyennes annuelles depuis 1996, exprimées tant en chiffres absolus qu'en variations annuelles.

Quant aux données annuelles du marché du travail, elles comprennent les taux de base calculés par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, l'évolution de l'emploi intérieur par secteur calculée par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, l'évolution de l'emploi salarié par secteur sur la base des données de l'ONSS, l'évolution de l'emploi indépendant par secteur calculée sur la base des données de l'INASTI, ainsi que les taux de base par région et par âge calculés sur la base de l'enquête sur les forces de travail.

Cette publication de 32 pages est mensuellement remise à jour et disponible sur le site internet.

## 8.7 TABLEAU DE BORD DE L'EMPLOI EN WALLONIE

Cette nouvelle publication on-line a pour objectif de dresser un état des lieux de l'emploi en Wallonie. Plus précisément, il est composé de trois parties.

La première partie permet, d'une part, de repérer les secteurs qui sont les plus gros pourvoyeurs d'emploi en Wallonie en soulignant les spécificités sectorielles de l'emploi wallon par rapport aux deux autres régions du pays et, d'autre part, d'apprécier le dynamisme des entreprises et établissements situés en Wallonie par rapport au marché du travail : l'emploi en Wallonie est-il en croissance ? Dans quels secteurs ? Combien d'entreprises sont créées ?

La deuxième partie permet d'apprécier le comportement de la population wallonne face au marché du travail (quelle est la part de la population qui a un emploi ? Dans quelle tranche d'âge ?...). C'est dans cette partie que seront examinés les principaux indicateurs de base du marché du travail : taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage.

Enfin, la troisième partie concerne les flux de travailleurs entre la Wallonie et les autres régions ou pays. Elle permet, dans les limites de la comparabilité des statistiques, de relier la première et la deuxième partie.

En 2006, deux numéros de cette publication sont parus, en janvier et en juin.

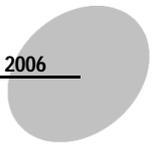
## 8.8 LA GRANDE REGION

En 2004, le groupe des statisticiens de la Grande Région a sollicité une demande de financement européen dans le cadre de l'Opération Cadre Régional INTERREG IIIc eBIRD pour la création d'un « Portail statistique de la Grande Région ». Ce financement a été accordé jusqu'en fin 2006 et l'IWEPS remplit le rôle de chef de file du projet et en assure les coordinations administrative et financière. Ce projet contient un volet internet pour la mise à disposition du public de données statistiques commentées pour l'ensemble des cinq Régions, ainsi qu'un volet intranet pour une mise à jour automatisée des données régionales par chaque Office statistique. L'ouverture publique du portail statistique ([www.grande-region.lu](http://www.grande-region.lu)) a eu lieu à Namur le 30 novembre 2006. A cette occasion, l'IWEPS, avec l'aide de quatre autres Offices statistiques a organisé un Workshop sur la collaboration statistique régionale transfrontalière. Ce workshop au cours duquel ont été présentés huit collaborations statistiques transfrontalières a rassemblé plus de 90 participants.

Par ailleurs, constitué de représentants experts en matière d'emploi, soit des représentants des Régions, du CESGR, des offices statistiques et des représentants personnels de la Grande Région, l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi est présidé par l'IWEPS. L'OIE a également bénéficié d'un financement européen dans le cadre de l'OCR eBIRD. Les travaux sur la période 2004-2007 se sont articulés autour de trois thématiques : l'emploi transfrontalier, les perspectives démographiques dans la Grande Région et le vieillissement de sa population et, en synthèse, les perspectives du marché de l'emploi de la Grande Région à l'horizon 2020. Les deux premières thématiques ont donné lieu à la publication d'un CDRom. Un livre bilingue de 2X200 pages publiera les conclusions du troisième projet.

## 8.9 PARTICIPATION AU PROJET D'ATLAS TRANSFRONTALIER

Le projet d'atlas transfrontalier vise à fournir un éclairage multi-thématique sur un même espace transnational. La maîtrise d'ouvrage est co-assurée par la DGATLP du Ministère de la Région wallonne et par la Direction régionale de l'Équipement du Nord-Pas-de-Calais. L'IWEPS fait partie du comité technique de pilotage, chargé d'assurer le suivi de l'ensemble du projet. Dans le courant de 2006, l'IWEPS a participé, avec l'OREFQ Nord-Pas-de-Calais, à la rédaction du cahier 4 « Emploi, formation » qui a été publié en juin. Il participe, avec l'Observatoire wallon du tourisme (OTW) à la confection du cahier 6 : « Culture et tourisme ».



## 9 PARTICIPATION A DES COLLOQUES ET DES PUBLICATIONS

### 9.1 PUBLICATIONS

- CARDELLI R., RUYTERS C., VERARDI V., Le capital social à la lumière de la cohésion sociale. Dialectique d'un questionnement, in HOUARD J., JACQUEMAIN M. (éds), *Capital social et dynamique régionale*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2006, pp. 65-113
- DEPREZ A., Des modes concrets de gestion des compétences. Quels types de compétences valorise-t-on dans les entreprises ? Le cas de deux entreprises sidérurgiques, dans *Lettre d'information. Travail Emploi Formation* – ULB, 2006, n° 3, p. 3-10
- DEPREZ A., RENIER N., Formation et gestion des compétences : quelles articulations concrètes ? Le cas de trois entreprises situées en Wallonie, dans GUYOT J.-L. & MAINGUET C., *La formation professionnelle continue. Stratégies collectives*, coll. de l'IWEPS « Economie Société Région », Louvain-la-Neuve, éd. De Boeck Université, 2006, p. 55-88
- CALAY V., GUYOT J.L., VAN HAMME G., Are human capital and culture the key factors in explaining intra-regional differences? Novice entrepreneurship and geocultural context in the Walloon Region, in DRILLON D., LASCH F., ULJIN J. (Eds), *Entrepreneurship, Cooperation and the Firm: The Emergence and Survival of High Tech Ventures In Europe*, Edward Elgar Publishing Ltd, Cheltenham, pp. 312-368, sous presse
- CINCERA M., GREUNZ L., GUYOT J.L., LOHEST O., Capital humain et processus de création d'entreprise : le cas des primo-créateurs wallons, Working Paper, N°06-11.RS, DULBEA, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 2006, 31 pages
- CONTER B., GUYOT J.L., Postface – Un objet encastré, in GUYOT J.L., MAINGUET C. (éds), *La formation professionnelle continue. Stratégies collectives*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2006, pp. 327-340
- CONTER B., VEINSTEIN M., Formation continue, développement des compétences individuelles en Belgique. Leviers d'adaptation ou d'émancipation ? » dans TAHAR G., LEMISTRE PH., *Individualisation des salaires et rémunération des compétences*, Economica, Paris, à paraître
- CONTER B., Pratiques de gestion et fait de société (Postface) dans TAHAR G., LEMISTRE PH., *Individualisation des salaires et rémunération des compétences*, Economica, Paris, à paraître
- CONTER B., Plein-emploi et chômage nécessaire. La stratégie européenne pour l'emploi entre discours utopique et principe de réalité, Politique européenne, Paris, à paraître en janvier 2007
- CONTER B., MOULAERT TH., L'Etat social actif à la porte de la Région, La Revue Nouvelle, mars 2006
- EGGERICKX T., DEBUISSON M., HERMIA J.-P., SANDERSON J.-P., VANDER STRICHT V., « Le baromètre des conditions de vie dans les communes bruxelloises et wallonnes » dans Du bon usage du chiffre dans la recherche historique, à paraître, UCL département Histoire, Colloque avril 2006, ss dir. J.-M YANTE, C. BRUNEEL et M. DORBAN
- GADREY J., RUYTERS C., LAFFUT M., Les indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie, Etudes prospectives régionales n°10, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, juin 2006
- GREUNZ L., GUYOT J.L., Capital humain, formation continuée et entrée en entrepreneuriat : le cas des primo-créateurs wallons, in GUYOT J.L., MAINGUET C. (éds), *La formation professionnelle continue. Stratégies collectives*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2006, pp. 166-196
- GUYOT J.L., Avant-propos, in GUYOT J.L., MAINGUET C. (éds), *La formation professionnelle continue. Stratégies collectives*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2006, pp. 4-28
- GUYOT J.L., MAINGUET C., Introduction, in GUYOT J.L., MAINGUET C. (éds), *La formation professionnelle continue. Stratégies collectives*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2006, pp. 29-38
- GUYOT J.L., ITALIANO P., Entrepreneuriat wallon, identité et capital social, in HOUARD J., JACQUEMAIN M. (éds), *Capital social et dynamique régionale*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2006, pp. 209-243
- GUYOT J.L., LOHEST O., VANDEWATTYNE J., GIACOMIN O., Passage à l'auto-emploi et prise de risque : le cas des primo-créateurs d'entreprise en Wallonie, Relief - Echanges du Céreq, n° 15, juin 2006, pp. 263- 273
- GUYOT J.L., JANSSEN F., LOHEST O., Logique d'action des primo-créateurs d'entreprise en Région wallonne : identité et dynamiques push-pull, Working paper 12/2006, CRESIS, School of Management, Université catholique de Louvain, 2006, 31 pages
- GUYOT J.L., JANSSEN F., LOHEST O., Facteurs influençant la croissance de l'emploi des PME wallonnes, Working paper 11/2006, CRESIS, School of Management, Université catholique de Louvain, 2006, 34 pages

MAINGUET C., BAYE A. (2006). Defining a framework of indicators to measure the social outcomes of learning. In *Measuring the Effects of Education on Health and Civic Engagement*, Proceedings of the Copenhagen Symposium. OCDE, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) <http://www.oecd.org/dataoecd/15/20/37425733.pdf>

ORIANNE J.F., CONTER B., Les politiques de l'employabilité. Traitement clinique des chômeurs et traitement statistique du chômage, Recherches sociologiques et anthropologiques, à paraître en 2007

RUYTERS C., Portrait social de la Wallonie – Evolution 1994-2004, in l'Observatoire, *10 ans d'Action sociale et de Santé en Région wallonne. Bilan et perspectives*, 2006, pp. 11-43

RUYTERS C., Conclusions du forum dédié à l'évaluation dans le cadre de l'E-colloque «Les 10 ans de l'Action sociale et de la santé », pour une Charte sociale Wallonne, organisé par la Ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances de septembre à décembre 2005, téléchargeable sur le site [http://csw.ecolloques.be/site/e3\\_conclusion.php](http://csw.ecolloques.be/site/e3_conclusion.php)

## 9.2 CONFERENCES, COLLOQUES, SEMINAIRES

BAYE A., MAINGUET C., Indicators to measure Civic Literacy. In OECD Network B / CERI Meeting. Measuring Social Outcomes of Learning (SOL Project). OCDE Paris (15 novembre 2006)

BONVIN J.M., CONTER B., Les politiques locales de l'emploi, reflet des nouvelles logiques d'interventions publiques, communication au colloque du MATISSE Etat et régulation sociale, Paris, 11- 13 septembre 2006

CARDELLI R., RUYTERS C., Evaluation du Plan HP sur la base de la méthodologie du Conseil de l'Europe pour une élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale. Présentation au Comité d'accompagnement régional du dispositif, Cabinet du Ministre-Président de la Région wallonne, 9 mai 2006

CARDELLI R., RUYTERS C., La construction des indicateurs de cohésion sociale. Application du guide méthodologique du Conseil de l'Europe à l'évaluation du «Plan «Habitat permanent » en Wallonie, intervention dans le cadre de la formation initiale «La démarche d'évaluation » organisée par l'Ecole Nationale de Santé Publique, Rennes, 6 avril 2006

CONTER B., ORIANNE J.F., BONVIN J.M., FARVAQUE N., Employment policies in France, Belgium and Switzerland : employability versus capability approach , Eurocap network final conference, Nantes, 9-10 février 2006

CONTER B., MAINGUET C., Collection and Use of LMP data in a regional framework, EUROSTAT and DG Employment Social Affairs and Equal Opportunities Joint Seminar on Labour Market Policy Statistics , Brussels, 10 october 2006

DEPREZ A., Les liens entre la formation en entreprise et la gestion des compétences, communication au colloque La gestion des compétences : points de vue croisés de la recherche et de l'entreprise organisé par la Chambre de la Formation du Conseil de l'Education et de la Formation (CEF) de la Communauté française de Belgique, Bruxelles, 12 septembre 2006

GADREY J. et LAFFUT M., Présentation des IDH régionalisés, communication présentée au séminaire « Agendas 21 : 1<sup>ère</sup> Rencontre Interrégionale », organisé par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, 4-5 juillet 2006

GIACOMIN O., GUYOT J.L., JANSSEN F., LOHEST O., Logique d'action des primo-créateurs d'entreprise en Région wallonne : Identité et dynamiques push-pull, communication présentée au VIII<sup>ème</sup> Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME co-organisé par l'Université de Fribourg et le réseau des Hautes écoles de gestion de Suisse Occidentale, Fribourg, 25-27 Octobre 2006, 24 pages

GUYOT J.L., LOHEST O., L'aversion au risque : une barrière à l'entrepreneuriat en Wallonie ?, communication présentée au deuxième colloque luxembourgeois sur l'économie de la connaissance dans une perspective européenne, organisé par le Service central de la Statistique et des Etudes économiques (Statec), le Centre de Recherche Public Henri Tudor et l'Observatoire de la Compétitivité, Luxembourg, 9-10 novembre 2006, 20 pages

GUYOT J.L., JANSSEN F., LOHEST O., Facteurs influençant la croissance de l'emploi des PME wallonnes, communication présentée au VIII<sup>ème</sup> Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME co-organisé par l'Université de Fribourg et le réseau des Hautes écoles de gestion de Suisse Occidentale, Fribourg, 25-27 Octobre 2006, 25 pages

GUYOT J.L., LOHEST O., VANDEWATTYNE J., GIACOMIN O., Passage à l'auto-emploi et prise de risque : le cas des primo-créateurs d'entreprise en Wallonie, communication présentée aux 13<sup>èmes</sup> journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, LEST, Université d'Aix-en-Provence, Aix-en-Provence, 1 et 2 juin 2006, 11 pages

GUYOT J.L., LOHEST O., L'analyse de l'auto-emploi : trajectoires individuelles des primo-créateurs wallons, communication présentée au 1<sup>er</sup> congrès international de formation professionnelle « Perspectivas da integracion da formacion profesional para a aprendizaxe ao longo da vida », organisé par la Xunta de Galicia (Conselleria de Educacion e Ordenacion Universitaria et Conselleria de Traballo), Santiago de Compostela, 10-12 mai 2006

LAFFUT M. et RUYTERS C., Une application régionale des indicateurs de développement humain du PNUD, Communication présentée au Séminaire Québec-Wallonie organisée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Québec, du 29 mai au 2 juin 2006

MAINGUET C., BAYE A., Elements to define a Framework of Indicators to Measure Social Outcomes of Learning. OECD Network B / CERI Symposium on Social Outcomes of Learning. (23-24 mars), Copenhague (2006)

MAINGUET C., BAYE A., Mesurer la transition entre l'école et la vie active en Wallonie. Cadre conceptuel et canevas d'indicateurs internationaux. Séminaire du Centre de Recherche en Economie Publique et de la Population, CREPP ULg (30 mai 2006) (dans le cadre de la convention de recherche IWEPS / ULg sur les indicateurs internationaux)

RUYTERS C., Elaboration concertée des indicateurs de cohésion sociale – Une application à des fins d'évaluation sur la base de la méthodologie du Conseil de l'Europe, Communication présentée au Séminaire Québec-Wallonie organisée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Québec, du 29 mai au 2 juin 2006

RUYTERS C. et VANDEN DOOREN L., Mesure du sous-emploi et de la réserve de main-d'œuvre en Wallonie, Communication présentée au Séminaire Québec-Wallonie organisée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Québec, du 29 mai au 2 juin 2006

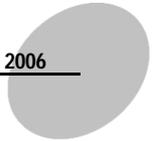
VAN HAEPEREN B., La formation : cadre socio-éco-politique – communication à l'Université d'été, CUNIC, août 2006

VAN HAEPEREN B., Présidence du colloque Au cœur de l'insertion socioprofessionnelle. CERISIS UCL (18 mai 2006), Charleroi

VAN HAEPEREN B. L'insertion socioprofessionnelle : Politique et dispositifs, communication au séminaire organisé par l'ACFI, juin 2006

### 9.3 DOCUMENTS DE TRAVAIL

MAINGUET C. (2006). *Etat des lieux de l'alternance*. Rapport au Conseil consultatif de la formation en alternance. (Janvier)



## 10 CONSEIL WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE

Comme indiqué dans le chapitre 1, le décret du 14 décembre 2003 portant création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique a également instauré le Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, dont les missions sont les suivantes :

**Art. 4.** Le Conseil rend au Gouvernement un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci.

Le Conseil fait au Gouvernement, d'initiative ou sur demande, toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Conseil assure un rôle d'avis et d'assistance scientifique vis-à-vis de l'Institut.

Le Conseil est composé des recteurs des universités francophones, de quatre membres proposés par le Conseil économique et social de la Région wallonne, d'un membre proposé par le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable et de cinq membres émanant des corps scientifique, académique ou assimilé des institutions d'enseignement universitaire ou supérieur.

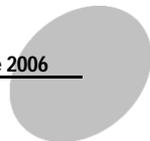
La composition du Conseil, arrêtée en décembre 2006, était la suivante :

BOUCHER CONTI	Serge Calogero	Recteur	FPMS	Membre	jusque septembre 2006 à partir de septembre 2006
COULIE	Bernard	Recteur	UCL	Membre	
DELPORTE	Christian	Recteur	FUCAM	Membre	
de MARET VINCKE	Pierre Philippe	Recteur	ULB	Membre	jusque septembre 2006 à partir de septembre 2006
LAMBERT	Jean-Paul	Recteur	FUSL	Membre	
RENTIER	Bernard	Recteur	ULg	Membre	
LUX	Bernard	Recteur	UMH	Membre	
SCHEUER	Michel	Recteur	FUNDP	Membre	
THEWIS	André	Recteur	FUSAGx	Membre	
CODDENS PAQUOT	Cécile Didier		UWE	Membre	jusque avril 2006 à partir de mai 2006
FOURNY	Michèle		CWEDD	Membre	
LOULTCHEFF	Tania		EWCM	Vice-Présidente	
DAWANCE	Jean-Pierre		Service d'études du CEPAG	Président	à partir de mai 2006
SIMAR	Luc		Service d'études de la CSC	Membre	
LAFFUT DEFAYS	Michel Daniel	Administrateur général	IWEPS	Membre consultatif	jusque septembre 2006 à partir de septembre 2006
ISTACE	Evelyne		IWEPS	Secrétaire	

Au cours de 2006, le CWEPS s'est réuni quatre fois, pour traiter des affaires courantes de l'Institut, et plus particulièrement du projet d'arrêté de modification de l'arrêté créant l'observatoire wallon de l'emploi, du rôle du CWEPS dans l'évaluation du Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon, de la réforme de la fonction consultative en Région wallonne et de son impact sur le CWEPS et du modèle REMI-IWEPS de suivi macro-économique de l'économie wallonne.

Outre l'avis sur le rapport d'activité 2005, le CWEPS a également remis un avis sur le projet d'arrêté de modification de l'arrêté créant l'observatoire wallon de l'emploi.

L'IWEPS tient ici à remercier les membres du Conseil pour le constant soutien qu'ils apportent à ses travaux.



## 11 EFFECTIFS DE L'IWEPS AU 31 DECEMBRE 2006

Au 31 décembre 2006, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique bénéficiait du concours de :

- Caroline ALBESSART, attachée scientifique
- Olivier BIERNAUX, attaché
- Rébecca CARDELLI, attachée scientifique
- Olivier COLICIS, attaché scientifique
- Bernard CONTER, attaché scientifique
- Marc DEBUISSON, attaché scientifique
- Anne DEPREZ, attachée scientifique
- Isabelle DESPAGNE, assistante principale
- Daniel DEFAYS, administrateur général a.i.
- Frédéric DOCQUIER, attaché scientifique (1/10 temps)
- Jean-Paul DUPREZ, coordinateur scientifique
- Laurence DUSSART, attachée scientifique
- Anne-Catherine GUIO, attachée scientifique
- Jean-Luc GUYOT, attaché scientifique
- Didier HENRY, premier gradué
- Evelyne ISTACE, experte
- Bernadette JORET, directrice
- Julien JUPRELLE, attaché scientifique
- François LAENEN, gradué
- Michel LAFFUT, directeur scientifique (3/5 temps)
- Martine LEFEVRE, attachée scientifique
- Olivier LOHEST, attaché scientifique
- Christine MAINGUET, attachée scientifique
- Abdeslam MARFOUK, attaché scientifique
- Huu Cuong NGUYEN, expert
- Isabelle PIERRARD, directrice
- Olivier PLASMAN, attaché scientifique (détaché dans des cabinets aux Gouvernements fédéral et de la Communauté française depuis le 01/03/2005)
- Frédéric ROUYRE, expert
- Christine RUYTERS, attachée scientifique
- Chantal SIMON, assistante
- Béatrice VAN HAEPEREN, coordinatrice scientifique
- Françoise VANDERKELEN, coordinatrice scientifique
- Valérie VANDER STRICHT, attachée scientifique
- Juanita VAN STRAETEN, premier adjoint
- Laurent VERLY, gradué principal